

DOSSIER ENVIRONNEMENT : LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL P.12



Villa
Kossays

NOUVEAU DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À ÉPINAY-SUR-ORGE



À DEUX PAS DE L'ORGE, DANS UN QUARTIER PAVILLONNAIRE PROCHE DE TOUTES COMMODITÉS



- À proximité du RER C et du futur T12 Express
- Architecture contemporaine élégante
- Appartements neufs du 2 au 4 pièces
- Avec jardins privés, loggias, balcons, terrasses

TVA (*)
RÉDUITE
5,5%
selon éligibilité

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE ESPACE DE VENTE : GARE ÉPINAY-SUR-ORGE

Lundi, mardi, vendredi 13h-19h, samedi 10h-13h et 14h-19h
et dimanche 14h-19h

0 805 405 485 Service & appel gratuits

LNC.fr

LES NOUVEAUX
CONSTRUCTEURS

SOMMAIRE

- 4 L'Édito
- 5 Vie municipale
- 9 Portrait
- 10 Les services municipaux :
l'équipe de direction
- 12 Dossier : environnement
- 16 Vie citoyenne : premiers pas
des conseils de quartier
- 19 Nouveaux acteurs économiques
- 20 Travaux
- 21 Tram T12
- 22 Santé, Social
- 23 Seniors
- 24 Urbanisme
- 26 Petite Enfance
- 28 Associations
- 30 Retour en images
- 32 Tribune libre
- 33 État Civil
- 34 Infos pratiques



Retrouvez-nous sur
Facebook et Instagram
www.facebook.com/epinaysurorge
www.instagram.com/ville.epinaysurorge



Retrouvez toutes nos
publications sur
www.ville-epinay-sur-orge.fr



N°157 / JUIN - SEPTEMBRE 2021

5 100 exemplaires • **Directrice de la publication** : Muriel Dorland • **Codirecteurs de la publication** : Vincent Gallet et Nathan Fabbro • **Secrétariat de rédaction, régie publicitaire, conception et mise en page** : service communication - Corinne Mabilat, Lucie Fléty, Lauriane Wary et Quentin Joly. (Tél. 01 69 10 25 77 ou 01 69 10 25 78) - www.ville-epinay-sur-orge.fr

• **Photos** : service communication, Adobe Stock, Freepik.com, Pixabay.

• **Impression** : RAS - Villiers-le-Bel - Tél. 01 39 33 01 01.

• **Vous ne recevez pas le magazine ?** N'hésitez pas à contacter le distributeur pour le lui signaler au 01 64 97 11 31.
Boîte aux lettres IDF - 9 rue des Cerisiers
ZI de l'Églantier - 91090 Lisses

Muriel Dorland avec Mme Anaïs Mangatal, centenaire spinolienne. Voir p.23



Madame, Monsieur, chers Spinoliens,

Enfin ! L'étau des contraintes sanitaires semble se desserrer, laissant présager un avenir plus propice aux sorties et au vivre-ensemble. Mon équipe et moi-même avons imaginé une série d'actions pour rendre agréable ce début de reprise et l'été qui s'annonce. Nous sommes impatients de pouvoir les partager avec vous. Cette nouvelle édition de l'Écho municipal revient largement sur chacune d'entre elles.

Nous avons aussi souhaité qu'une place importante soit laissée au développement durable, à l'écologie sous plusieurs de ses aspects. Agir pour l'environnement était un engagement fort de mon équipe, qui prend forme progressivement. Entre actions immédiates et visibles et travail de fond, il faut lancer une dynamique vertueuse et pérenne qui sera bientôt nourrie par la participation des conseils de quartier.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Muriel Dorland
Maire d'Épinay-sur-Orge,
Présidente déléguée de la
Communauté Paris-Saclay



À votre écoute, Muriel Dorland reçoit sur rendez-vous ou vous recontacte par téléphone au 01 69 10 25 61 ou à m.lemaire@ville-epinay-sur-orge.fr
Merci de préciser l'objet de votre demande de rendez-vous.

SECOND DÉPART POUR LES SOIRÉES DES HALLES

Suite à l'évolution de la situation sanitaire, la municipalité a malheureusement dû annuler les trois premières dates (vendredi 7, jeudi 20 mai et vendredi 4 juin) de ces nouveaux rendez-vous culturels en cœur de ville. Pas de panique ! La Soirée des Halles du 21 juin aura bien lieu. On vous donne donc rendez-vous le 21 juin pour passer un agréable moment autour d'un verre et découvrir les talents locaux qui se succéderont sur scène.

Les soirées des Halles :

- Lundi 21 juin
De 18h30 à 20h30
Entrée gratuite

Vous avez un talent artistique que vous souhaitez partager ? Contactez le service Vie associative pour monter sur scène.

Service Vie associative : vie.associative@ville-epinay-sur-orge.fr
Tél. 01 69 10 25 71



Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

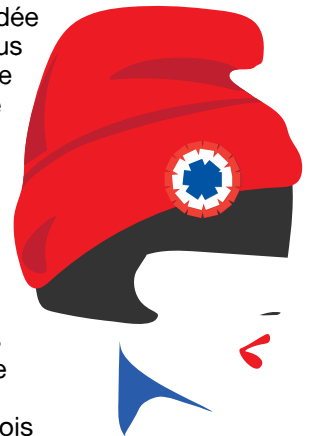
UNE MARIANNE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Il s'agit d'une obligation légale, chaque commune doit installer une représentation de Marianne dans la salle où se déroulent les conseils municipaux.

Pour pallier ce manque et afin d'affirmer collectivement les valeurs de la République, la municipalité a eu l'idée de proposer aux associations, à leurs adhérents et plus globalement à l'ensemble des Spinoliens, de soumettre une « représentation » de Marianne. Dans le cadre de ce projet, toutes les interprétations, toutes les formes, toutes les idées sont les bienvenues. Que ce soit une sculpture, un tableau, une création graphique, une photo... Les Spinoliens ont carte blanche pour imaginer leur œuvre, tant qu'il est possible de deviner Marianne.

Les œuvres produites seront mises en valeur, tour à tour, lors de chaque Conseil Municipal. Elles seront aussi disposées en Mairie dans le cadre d'une exposition permanente.

Les artistes qui souhaitent participer ont jusqu'au mois de septembre 2021 pour transmettre leur œuvre.



Pour participer au projet :

Service Vie Associative - Tél. 01 69 10 25 71
vie.associative@ville-epinay-sur-orge.fr

UN ÎLOT SPORTIF AU PARC DES TEMPLIERS

La crise sanitaire a été lourde de conséquences pour les associations sportives d'Épinay. Certaines d'entre elles ont été obligées de stopper partiellement ou totalement leurs activités. Par la force des choses, les dirigeants ont perdu le contact avec leurs adhérents. Face à ce constat, un travail de réflexion a été mené dès le début de l'année 2021 entre les présidents associatifs et l'équipe municipale. De ces échanges est née la volonté de créer une plateforme sportive à destination des adhérents des associations sportives, des jeunes et plus largement de la population. Le parc des Templiers est apparu comme le meilleur compromis pour accueillir l'îlot.



Des travaux, financés par une innovante campagne de mécénat auprès des acteurs économiques, sont actuellement en cours afin de garantir une ouverture pour cet été. Des activités sportives seront proposées jusqu'à la rentrée par les associations avec le soutien de la municipalité.

Davantage d'informations seront communiquées au cours de l'été.

LES DÉPÔTS SAUVAGES

D'après l'Ademe (agence de la transition écologique), chaque année, les dépôts sauvages représentent 21 kg par habitant pour un coût moyen de 60 000 € par collectivité. Tout le monde peut constater que l'espace public est pris par certains pour une poubelle. De la pollution grave de l'Yvette ou de l'Orge, à l'abandon sur la voie publique d'un prospectus ou d'un masque, la palette est large.

Les dépôts illégaux sont des atteintes à l'environnement. À ce titre, la municipalité a décidé de mettre en œuvre des actions visant à retrouver et sanctionner les auteurs de ces pratiques.

Ces mauvaises actions contre l'environnement exposent les contrevenants à des amendes dissuasives. Jeter un mégot sur le trottoir est passible de 68 euros d'amende. De quoi donner envie d'arrêter de fumer, n'est-ce pas ?

Mais quel que soit l'acte commis, par un adulte ou un mineur, il règne un climat d'impunité. Abandonner une bouteille ailleurs que dans une poubelle n'est pas vu par tous comme répréhensible. Il ne faut plus que ces actes soient commis en ayant l'impression que c'est autorisé. Informons les enfants pour qu'ils changent leurs parents et vice et versa...

Il y a bien-sûr une gradation dans les actes et les sanctions. Quand on parle de dépôts sauvages, on pense à un tas de gravats. Ceux que l'on découvre un matin au bord d'une voie peu passante, dans un champ ou un bosquet. Des résidus de petits chantiers domestiques, un bout de véranda ou de l'ancienne salle de bain... Il y a aussi ce meuble ou ce matériel qui ne tient pas dans la camionnette au moment du déménagement. Que la déchèterie soit ouverte ou non, ils sont abandonnés sur le trottoir. Dommage, les "encombrants" ont été ramassés la veille.

Là ce sont des actes d'adultes réalisés discrètement, rapidement. Impossible d'ignorer leur aspect répréhensible. Le résultat est une charge pour la collectivité : une vingtaine de sorties par an pour des agents du service technique de la ville. C'est à chaque fois un tracteur ou un camion mobilisé. C'est une tâche non-planifiable qui comporte quelques risques lors de la manipulation.

Le Siredom, (Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères) auquel adhère Épinay, cherche à améliorer la lutte contre les dépôts sauvages. La municipalité souhaite que ce combat devienne aussi celui de la CPS (Communauté d'agglomération Paris-Saclay). En effet c'est maintenant au travers la CPS que la commune est membre du Siredom.

Ce syndicat est le 2^{ème} de France. Il regroupe 175 communes. Toutes ou presque sont confrontées aux dépôts sauvages. Les communes de Seine et Marne ou du sud de notre département ont des problèmes à traiter différents des nôtres. Elles ont fréquemment des sacs poubelles déposés le dimanche soir à côté de points d'apport volontaire. Les ordures sont déposées là par des propriétaires de résidences secondaires qui ne veulent pas ramener chez eux les reliefs de leur weekend.

Mais à Épinay ou Sainte-Geneviève-Bois par exemple, ce sont les résidus de chantiers qui sont jetés ici ou là. Souvent les municipalités débar-



ressent à leurs frais les dépôts faits sur leur territoire. La réflexion collective des élus au Siredom permet de mieux comprendre pourquoi et par qui ces dépôts sont jetés.

Nous n'évoquerons pas ici les dizaines de pages de l'arsenal répressif, ni tous les moyens qui existent pour sanctionner les contrevenants. En analysant les déchets, on retrouve tous les indices qui expliquent contre quoi et qui l'on lutte.

Les gravats abandonnés laissent penser qu'ils proviennent de chantiers de rénovation domestique réalisés par des particuliers. Ces travaux sont trop souvent effectués par un



probablement pas les particuliers faisant les travaux pour leur compte qui forment le gros du bataillon des pollueurs. Les professionnels sérieux du secteur peuvent très facilement obtenir leur carte pour se débarrasser proprement de leurs déchets.

Il y a des règles strictes pour les chantiers exécutés pour une commande publique. Le solde des travaux n'est acquitté qu'avec la preuve de la mise en décharge des déchets. En l'absence d'une telle contrainte, chaque particulier doit interroger le professionnel sur le devenir des déchets du chantier. Il n'y a, malheureusement, que l'obligation morale à le faire. Évidemment, les travaux réalisés pour les particuliers paraissent moins chers si ceux qui les effectuent fraudent et se débarrassent des déchets dans la nature.

Il est donc de notre responsabilité à tous de contrôler ce que nos "petits" prestataires font de nos déchets. Le phénomène perdure aussi parce que les contrevenants croient qu'ils ne se feront jamais prendre. Croyance probablement renforcée par le fait que les traces de leurs délits sont la plupart du temps retirées et traitées à ses frais par la collectivité.

Nous ne faisons pas face à une criminalité organisée ou des réseaux mafieux mais à des individus sans scrupules qui, pour gagner quelques dizaines d'euros, polluent aux frais de la collectivité. Ceux-là souffriront de se voir infliger une amende de 5^{ème} classe (1500 €, 3000 € en cas de récidive). Ce type de contravention est recouvré par le trésor public et profite ensuite à la collectivité victime. Le Président du Siredom n'a plus le pouvoir de police qui théoriquement aurait permis à ce syndicat d'exercer pleinement une mission répressive contre les dépôts sauvages. Les maires des communes récupèrent donc cette prérogative.

Les services du Siredom réfléchissent tout de même avec leurs membres. Ils aident les villes qui le souhaitent en apportant des conseils. L'idée d'un groupement d'achat de pièges-photo fait son chemin. Ils pourraient organiser ensuite la formation des agents qui auront à les installer. Ces matériels ont permis à l'Office National des Forêts (ONF) de faire grandement reculer des dépôts sauvages dans les zones boisées sous sa juridiction. Les dispositifs sont discrets, automatiques et efficaces. Ils ont besoin de très peu de luminosité pour prendre une rafale de clichés qui constituent des preuves tout à fait recevables. Ajoutons enfin que la technologie GSM permet à ces appareils d'envoyer par le réseau téléphonique sans-fil les photos qu'un mouvement suspect a déclenchées. Pas besoin donc d'aller régulièrement les visiter pour relever les photos, ni craindre qu'on les vole. Au contraire, les suspicions de dépôts sauvages sont envoyées aux services compétents en temps réel.

La lutte contre les dépôts sauvages s'appuie sur des arsenaux juridiques et législatifs de différentes natures. Le code de l'environnement s'est beaucoup renforcé en termes de dispositions et de sanctions. Le Siredom affine sa compétence et peut aider dans la constitution de plaintes ou la rédaction d'arrêtés municipaux "conformes" pour pouvoir mettre en œuvre des actions maintenant voulues par la municipalité.

La lutte contre les dépôts sauvages est une obligation morale. Elle montrera à tous que la protection de l'environnement peut aussi passer par la répression des actes honteux de quelques-uns.

petit entrepreneur, auto-entrepreneur ou l'employé qui travaille au noir le weekend avec le matériel de son entreprise. Chacun à sa raison : lui économise la mise en décharge, l'autre ne déclare ni les travaux ni la TVA et ne veut pas laisser de trace au fisc. Tel autre utilise des travailleurs dissimulés, encore un autre doit ramener le camion au dépôt le dimanche soir sans possibilité de passer par la case déchèterie. Pour tous c'est : pas vu, pas pris !

Les particuliers qui réalisent eux-mêmes ce type de travaux ont, comme nous tous, accès à une déchèterie. Il suffit d'obtenir gratuitement la carte en mairie. Ce ne sont

UNE NOUVELLE ASSOCIATION : SPINO ANIM'



Qu'est devenu le Comité des Fêtes ?

Le Comité des Fêtes a œuvré de nombreuses années à Épinay-sur-Orge, aidé par une équipe de plus de 30 bénévoles et le concours technique des services municipaux, pour le plaisir des enfants... mais aussi des parents et même des grands-parents dans certaines manifestations.

Les contacts et entretiens avec les élus en charge des manifestations ont mis en évidence que l'association ne pouvait plus être en cohérence avec la nouvelle équipe municipale. Des changements ont donc été initiés. Au cours de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2020 est ainsi née l'association Spino Anim', sur les mêmes statuts et objectifs que le Comité des fêtes : à savoir la création d'événements festifs pour les enfants d'Épinay-sur-Orge, comme le spectacle de Noël en décembre, la Ferme... Au cours de cette même Assemblée Générale, Bernard Lefèvre a quitté son mandat de président tenu depuis 8 années, et Spino Anim' débute 2021, avec Monique Noël comme nouvelle présidente et entourée de la même équipe expérimentée.

Reste maintenant à sortir de la crise sanitaire pour proposer de nouvelles idées aux Spino-liens, ce sur quoi travaillent les membres de Spino Anim' avec comme horizon la dernière partie de 2021.



TESTEZ UN ROBOT COMPAGNON CHEZ VOUS

Contribuez à la recherche sur les robots de téléprésence sociale en participant à l'étude DOMIROB.

L'étude DOMIROB, soutenue par la Région Île-de-France, a été créée afin de mieux comprendre l'effet des robots de téléprésence sociale sur l'isolement des seniors (65 ans et +) à leur domicile. Dans le cadre de cette étude, DOMIROB recherche des seniors volontaires pour accueillir gratuitement chez eux le robot Cutii et le tester pendant 3 mois.

Les robots de téléprésence sociale, tel que le robot Cutii, sont des machines équipées d'écrans, de caméras, de microphones et de hauts parleurs. Ils sont pilotables par la voix ou par ordinateur. On peut avoir une conversation en vidéo avec ses proches. En cas d'urgence, on peut avertir une personne de confiance. L'option "télémédecine" permet de consulter un médecin. Au quotidien, le robot permet de bénéficier d'activités variées, animées par des professionnels (bien-être, culture, cuisine, activité physique adaptée...) et de gérer l'agenda. Ludique, il donne accès à des jeux et divertissements en ligne...

Pour participer vous devez, habiter en Île-de-France, être âgé(e) de plus de 65 ans, vivre à votre domicile et disposer d'un logement permettant la présence et le déplacement d'un robot mobile, bénéficier d'une connexion internet.

Informations et inscription :
baptiste.isabet@brocalivinglab.org
Tél. 01 44 08 33 51 / 06 88 71 38 54



INSCRIPTIONS À LA RÉCEPTION DES BACHELIERS 2021

Pour féliciter les jeunes de leur réussite aux épreuves du baccalauréat, une réception sera organisée le samedi 25 septembre par Madame la Maire et le Service Jeunesse pour récompenser les nouveaux bacheliers. Pour pouvoir y participer, les jeunes bacheliers devront s'inscrire auprès du Service Jeunesse uniquement et fournir leur relevé de notes au plus tard le 31 août 2021.

FORMATION Bafa APPROFONDISSEMENT

Le Point Jeunes propose une formation Bafa approfondissement sur la thématique "Jeux et grands jeux" du lundi 25 octobre au samedi 30 octobre 2021. Renseignements et inscriptions auprès du Service Jeunesse au 01 69 34 46 68 ou par e-mail à service.jeunesse@ville-epinay-sur-orge.fr



UN ENSEIGNANT ENGAGÉ AUPRÈS DES CITOYENS DE DEMAIN

Enseignant en histoire-géographie à l'éco-collège André Maurois d'Épinay-sur-Orge depuis 2009, Matthieu Remblière est également un acteur incontournable de la démarche de développement durable poursuivie par l'établissement scolaire depuis plusieurs années.

C'est à la suite d'un voyage au Canada, il y a une vingtaine d'années, que Matthieu Remblière est devenu un fervent défenseur de notre écosystème. Témoin des ravages causés par la déforestation et l'exploitation des sites pétroliers, il décide de lier l'évolution de sa carrière professionnelle à ses convictions personnelles. L'enjeu éducatif des futures générations, le goût de la transmission et la liberté pédagogique ont poussé ce géographe de formation à devenir professeur d'histoire-géographie. Enseignant et engagé, il propose à ses élèves de nombreux projets éducatifs autour du développement durable. En 2012, au sein du collège André Maurois, il crée un projet de classe "ville durable", durant lequel, sous sa conduite, les élèves ont réfléchi sur le projet d'écoquartier de la Croix-Ronde.

Ses projets pédagogiques lui permettent d'être repéré par l'Académie de Versailles, qui lui propose de devenir chargé de mission Éducation au Développement Durable (EDD). L'EDD est un enseignement transversal à de nombreuses disciplines scolaires. Il a pour vocation de permettre aux élèves d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions entre l'environnement, la société, l'économie et la culture.

Grâce à son nouveau statut, Matthieu Remblière permet au collège André Maurois de poursuivre encore plus loin son investissement en faveur du développement durable. Il est rejoint par plusieurs de ses col-

lègues (enseignants, conseillère principale d'éducation, documentaliste) et une équipe motivée émerge. De nombreuses actions sont alors entreprises, telles que la création du "Club Développement Durable". Regroupant plusieurs dizaines d'élèves, dont des éco-délégués, le Club est un espace d'expression d'idées et de projets pour les élèves désireux de s'engager en faveur du développement durable. Coordinateur du Club, Matthieu Remblière est épaulé par l'équipe pédagogique pour accompagner les élèves dans leurs démarches : éco-mobilité, recyclage, lutte contre le gaspillage alimentaire, tutorat, solidarité... De nombreuses thématiques y sont abordées et certaines d'entre elles sont traduites en actions. L'éco-collège André Maurois devient un laboratoire expérimental de l'Académie de Versailles en matière de développement durable et il arrive que les succès des projets du "Club Développement Durable" inspirent par la suite d'autres établissements scolaires.

L'investissement passionné de ce professeur, de ses collègues et des élèves, ont permis au collège André Maurois d'obtenir en 2020, le plus haut niveau du label École/Établissement en démarche de développement durable (E3D). Une récompense méritée pour cet enseignant passionné qui inspire les Spinoliens de demain à devenir des citoyens responsables et plus respectueux de leur environnement.

UN TRIO POUR ORCHESTRER LES SERVICES MUNICIPAUX

L'intégralité des services municipaux est encadrée par une nouvelle équipe de direction. La Maire l'a souhaitée pour atteindre 2 objectifs : guider les agents aux missions de plus en plus complexes et faire le lien avec une équipe municipale exigeante. Avec une excellente complémentarité, chacun apporte sa compétence et son expertise.



CÉCILE VERNEAU
DIRECTRICE GÉNÉRALE
DES SERVICES

Quel est votre parcours ?

Issue d'un parcours en finance et gestion, j'ai d'abord travaillé au sein d'un cabinet d'expertise-comptable puis d'un conservatoire de musique avant de devenir Directrice Générale Adjointe (DGA) à la mairie de Verrières-le-Buisson, puis à Morangis. J'ai ensuite complété ma formation avec une licence en Management des Collectivités Territoriales. C'est à Bures-sur-Yvette, où je suis devenue Directrice Générale des Services, que j'ai rencontré Muriel Dorland.

En quoi consiste votre rôle de Directrice Générale des Services (DGS) ?

Je compare souvent mon rôle à celui d'un "chef d'orchestre". J'ai pour mission de veiller à la bonne mise en pratique des projets politiques portés par l'équipe municipale. Je dois connaître tous les enjeux des projets portés par les élus afin d'organiser au mieux le travail de nos services municipaux. Les relations humaines et la communication occupent une part essentielle de mon travail. C'est pourquoi je suis en contact permanent avec la Directrice des Ressources Humaines, les différents directeurs de service et les agents communaux. Je suis aussi en lien étroit avec Madame la Maire et les élus, avec lesquels je participe à des réunions de travail où je les aide, par mon expertise, à passer d'une idée « théorique » à un projet technique. Car tous les projets doivent ensuite être mis en œuvre par les services.



SANDRINE DHONT
DIRECTRICE GÉNÉRALE
ADJOINTE

Quel est votre parcours ?

J'ai un parcours plutôt atypique puisque j'ai poursuivi des études de droit et obtenu un doctorat en travaillant parallèlement comme enseignante pendant 5 ans. Je me suis ensuite reconvertie dans l'administration active en tant que juriste spécialisée dans les marchés publics dans un Établissement Public Administratif puis en tant que responsable service juridique et marchés publics dans la commune de Limours. C'est en 2019 que j'ai rejoint la mairie de Bures-sur-Yvette, où j'ai débuté ma collaboration avec Cécile Verneau, en étant son bras droit.

Quel est votre rôle au sein de l'équipe de direction ?

Je travaille en binôme avec la DGS. Mon rôle de DGA est d'être au service des services municipaux. J'y parviens en entretenant une proximité quotidienne réelle avec eux. Je leur apporte mon expertise juridique pour les différents dossiers de la commune : je suis la garante de la sécurité juridique de la ville. Par exemple, je suis très impliquée dans l'organisation des conseils municipaux et je produis de nombreuses délibérations (un type de décision servant à régler les affaires de la commune qui signifie l'aboutissement juridique de la discussion). Quand la Directrice Générale n'est pas là, je prends également le relais auprès des agents.



YANNICK ERDN – COLLABORATEUR DE CABINET DU MAIRE

Quel est votre parcours ?

En 17 ans de fonction publique, j'ai occupé divers postes dans plusieurs collectivités. Dernièrement, je travaillais à la mairie de Saint-Aubin, petite commune située, comme Épinay-sur-Orge, sur le territoire de la Communauté Paris-Saclay. J'ai rencontré Muriel en 2016 et on a tout de suite apprécié réciproquement notre manière de travailler et de servir.

En quoi consiste le poste de collaborateur de cabinet ?

Tout d'abord, c'est la personne de confiance et le plus proche collaborateur du Maire et de son équipe. Mon rôle est d'analyser, de suivre et de participer largement à la mise en œuvre des décisions politiques. Je les décharge au quotidien des tâches chronophages (gestion de l'agenda, organisation de réunions, rédactions de courriers, d'articles, etc.) pour qu'ils concentrent leur énergie sur l'essentiel. Je fais le lien au quotidien entre les organes politiques, les divers interlocuteurs externes (les médias et les services de l'État par exemple) et bien évidemment les Spinoliens. Je veille également au respect institutionnel des événements officiels, de l'organisation à la coordination.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales et régionales se dérouleront concomitamment les dimanches 20 et 27 juin 2021.



À QUOI SERVENT LES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES ?

Les élections régionales et les élections départementales (autrefois appelées élections cantonales) sont deux scrutins distincts organisés tous les six ans pour renouveler la composition des conseils régionaux et des conseils départementaux.

Le mandat des conseillers régionaux et départementaux élus cette année aurait normalement dû courir jusqu'en mars 2027. Pour éviter la concomitance avec l'élection présidentielle qui aura lieu cette année-là, la prochaine échéance a été fixée en mars 2028. Les élus régionaux et départementaux seront donc désignés pour sept ans, au lieu de six.

QUEL EST LE RÔLE DES ÉLUS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX ?

Les régions et les départements sont des collectivités territoriales, au même titre que les communes. Leur existence est garantie par la constitution, dont l'article 72 précise qu'elles "s'administrent librement". Toutefois, elles ne peuvent exercer qu'un pouvoir "réglementaire", ce qui exclut notamment les pouvoirs régaliens, qui ne peuvent être exercés que par l'État (vote de lois, justice, diplomatie...). Alors que les communes disposent d'une "compétence générale", qui leur permet de s'intéresser à tout sujet d'intérêt local, il en va différemment pour les régions et les départements, dont les compétences sont délimitées par la loi.

Régions

Elles interviennent en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de formation professionnelle, mais aussi de transports non-urbains (réseau TER notamment). Les régions sont également les collectivités chargées de la gestion des lycées.

Départements

Ils exercent des compétences importantes dans le domaine de l'action sociale. Ce sont ainsi les départements qui prennent en charge différentes prestations comme l'aide sociale à l'enfance, l'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, ou encore le revenu de solidarité active (RSA). Ils ont aussi la compétence pour la gestion des collèges et l'entretien des routes départementales.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales sont clôturées depuis le vendredi 14 mai. Un service en ligne (www.service-public.fr) vous permet de vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote.

PROCURATIONS

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais plus simple d'établir une procuration. Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice Maprocuration sur www.maprocuration.gouv.fr, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne.



MODIFICATION DU LIEU DE TENUE DES BUREAUX DE VOTE

En raison du double scrutin des 20 et 27 juin et afin de respecter les gestes barrières imposés, il convient de faire des changements de bureaux de vote pour 3 d'entre eux :

- les bureaux n°4 et n°5 du collège André Maurois, rue du Mauregard se tiendront à la salle des fêtes G. Pompidou, au 65 Grande Rue.
- le bureau n°7 du Centre des Templiers, rue de la Croix Ronde (salle du Cavom) se tiendra au Centre des Templiers, rue de la Croix Ronde, gymnase du Millénaire.



POURQUOI UN PLAN CLIMAT EN FRANCE ?

Depuis plus de 40 ans, les scientifiques observent les phénomènes du climat et constatent des signaux inquiétants quant à l'augmentation anormale de la température moyenne de la planète. Ils signalent une situation non occasionnelle avec des modifications climatiques impactant la vie sur terre.

Le climat sur terre dépend de nombreux paramètres dont la capacité naturelle de l'atmosphère à ne conserver qu'une partie de l'énergie transmise par les rayons du soleil. C'est ce que l'on appelle l'effet de serre. Les activités humaines produisent beaucoup trop de gaz à effet de serre (GES). L'un d'entre eux, mais ce n'est pas le seul, est le dioxyde de carbone (CO₂). Cette surproduction dérègle très rapidement le cycle naturel du carbone stocké dans l'atmosphère, dans les forêts, les sols (permafrost) et les océans. Depuis 1992, les nations négocient entre elles pour diminuer les GES mais les objectifs sont loins d'être atteints à ce jour.

Pourtant, les scientifiques vont dans le même sens : au cours du XXI^{ème} siècle la température moyenne sur terre pourrait augmenter de 1,4°C à 5,9°C (source ADEME ; Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Le réchauffement ne nous échappe pas aujourd'hui et nous sa-

vons maintenant qu'il entraîne un changement du climat très rapide qui pourrait être irréversible.

C'est la raison pour laquelle les nations, les populations, les institutions, les élu.e.s se mobilisent pour réduire les rejets de GES et par conséquent la température sur terre. Depuis 40 ans, les activités humaines se sont intensifiées sans rechercher des énergies plus propres et innovantes. Aujourd'hui, le changement climatique est malheureusement enclenché et nous ne pouvons plus parler d'actions préventives sinon d'actions urgentes à mener. C'est pourquoi le Plan climat vise d'ici 2030 un objectif de réduction (par rapport à 1990) de 40 % des émissions des GES. Pour limiter l'augmentation à moins de 1,5°C, le plan vise aussi, d'ici 2050, la neutralité carbone. C'est à dire autant de carbone piégé (dans des arbres plantés à cet effet par exemple) que de carbone rejeté dans l'atmosphère (Source Convention Citoyenne).

LE PLAN CLIMAT PORTÉ PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'ensemble des institutions, des entreprises, des villes, des concitoyens est impliqué dans le Plan climat car nous sommes toutes et tous responsables et rien ne peut aboutir sans l'action individuelle. Même modestes, ces actions deviennent importantes lors-

qu'elles se cumulent à l'échelle d'un village, d'une ville ou d'un pays. Le plan reste un dispositif volontariste impliquant la responsabilité de chacun dans un esprit de justice sociale vis-à-vis des jeunes générations. Comme tout plan d'actions, il est structuré et se décline vers les territoires.

Ainsi le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) porté par notre communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) a été établi en 2019 autour des axes mentionnés ci-dessous, qui reprennent majoritairement les mesures du Plan climat initié par l'ancien ministre de l'environnement, Nicolas Hulot.

Les axes sont les suivants :

- La réduction de la consommation énergétique dans le bâti ;
- La mobilité douce ;
- La préservation des terres agricoles et des espaces naturels, leurs faunes, leurs flores ;
- Le recyclage et l'économie circulaire, la gestion des déchets ;
- La production et la diffusion des énergies renouvelables ;
- L'aménagement durable pour une meilleure qualité de vie ;
- Les gestes quotidiens et écoresponsables ;
- L'exemplarité écocitoyenne des services publics.

Au total ce sont 124 actions définies par la CPS et chaque commune sélectionne les actions sur lesquelles elle s'engage.

DOSSIER ENVIRONNEMENT : LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le Plan climat est un plan d'actions porté pendant le gouvernement d'Édouard Philippe par le ministre de l'environnement Nicolas Hulot, qui a pour objectif d'accélérer la transition écologique. Il a été présenté en juillet 2017 et contient plusieurs mesures dans les domaines de l'agriculture, du logement, des transports, des déchets, de l'énergie, de la biodiversité.

La commune peut également initier ses propres actions même si celles-ci ne sont pas incluses dans le PCAET. Pour 88 % des 27 communes membres de la CPS, la performance énergétique - c'est-à-dire la réduction de la consommation du chauffage, de la production d'eau chaude, de la climatisation - qui sont à l'origine d'importants rejets de GES (principalement le gaz carbonique) - est une priorité. Par ailleurs, 38 % de ces communes travaillent sur ces questions depuis au moins 5 ans. Pour toutes les communes de la CPS, l'objectif est de répondre d'abord aux enjeux climatiques et énergétiques puis aux enjeux réglementaires. Le confort des usagers et l'exemplarité sont également d'importants objectifs. (Source CPS conférence vidéo du 27 novembre 2020).

LE PLAN CLIMAT DE LA VILLE : PREMIÈRES ACTIONS

45% d'actions proposées parmi les 124 actions du PCAET de la CPS étaient inscrites au programme de l'équipe municipale pour ce mandat, comme notamment la préservation des terres agricoles. La municipalité souhaite également se concentrer sur le développement de la mobilité douce dans la ville, avec notamment un plan vélo.

Une réunion publique en ligne s'est tenue le 29 avril pour faire un état des lieux et commencer une réflexion sur des propositions de modes de transports pas ou peu émetteurs de GES.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'une des premières thématiques engagées par l'équipe municipale sera la rénovation énergétique. Les actions proposées concernant la réduction de la consommation énergétique via les actions de rénovations du bâti sont par exemple :

- D'améliorer la qualité environnementale des bâtiments et locaux d'activités en lien avec le schéma directeur de l'offre économique;
- De mener une expérimentation du label E+C- sur un équipement (bâtiments à Énergie Positive et Réduction Carbone);
- Ou encore de privilégier la démarche Haute Qualité Environnementale pour rendre les bâtiments communaux moins consommateurs d'énergie.

La municipalité met également un point d'honneur à repérer les ménages en précarité énergétique et les accompagner dans leurs démarches de transition en rénovant

leurs biens. C'est pourquoi un partenariat a été voté lors du conseil municipal du 30 mars 2021 avec l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) Ouest Essonne, une association qui déploie une mission d'intérêt général de sensibilisation et d'accompagnement à une meilleure sobriété énergétique. Cette adhésion de la commune permet aux Spinoliens de bénéficier gratuitement de conseils et de différents programmes d'actions complémentaires en matière de repérage et de réduction de la précarité énergétique, d'accompagner les copropriétés dans des projets de rénovation globale et de mobiliser les élus aux enjeux de la performance énergétique du patrimoine communal et du Plan climat.

Différents programmes sont ainsi proposés par l'ALEC pour accompagner les Spinoliens dans leurs rénovations énergétiques en fonction du profil de leur bien immobilier.

Tous les Spinoliens peuvent bénéficier de cet accompagnement gratuit, quelque soit leur profil puisque les solutions proposées sont adaptées à chacun.

<http://agissonsourleclimat.fr>
+ d'infos : www.ademe.fr



LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI DES PARTICULIERS

Le service public gratuit FAIRE vous guide dans vos travaux de rénovation énergétique. Il vous aide à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

Pour vous faire aider, appelez un conseiller au 0 808 800 700 (prix appel) du lundi au vendredi entre 9h et 18h. Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition.

Le programme Soleil (SOutien pour un Logement Économe par une Intervention Locale), quant à lui, est un nouveau dispositif lancé par la CPS afin de lutter contre la précarité énergétique. Porté par

l'Alec Ouest Essonne, il est destiné à tout les locataires ou propriétaires du territoire de la Communauté d'agglomération qui rencontrent des difficultés à chauffer leur logement, à payer leurs factures, souvent en raison de la vétusté de l'habitat ou de ressources financières insuffisantes. Les solutions proposées pourront être d'ordre matériel ou financier selon la situation. Des ateliers collectifs vous permettront de comprendre vos factures et de réduire leurs montants. Infos et rendez-vous : au 01 60 19 70 30 ou par mail à soleil@paris-saclay.com

+ d'infos :

<https://alec-ouest-essonne.fr>



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI COMMUNAL

Un audit de la consommation énergétique des bâtiments communaux a été lancé par les services techniques de la ville. Cet examen permettra de proposer des solutions adaptées pour améliorer leur performance énergétique.

POUR ALLER PLUS LOIN

Devenez, vous aussi, acteurs dans la protection de l'environnement en vous appuyant sur les ressources ci-dessous :

- Les 11 infographies "Avez-vous dépassé les limites planétaires ?" diffusées par la Métropole de Lyon en Juin 2019 et complétées par Aurélien Boutaud environnementaliste, consultant - chercheur indépendant et Natacha Gondran enseignante - chercheuse à l'école des mines de Saint-Étienne. Ces infographies permettent de comprendre les 10 processus environnementaux qui pourraient mener à un effondrement planétaire.
- Calculer mon empreinte carbone avec le simulateur "Nos GESTes Climat". L'impact GES est une préoccupation majeure des protecteurs de l'environnement. L'Ademe a chargé son équipe Écolab de développer un nouvel outil, en partenariat avec l'association Bilan Carbone. Le simulateur ainsi réalisé apporte des informations précises visant à une prise de conscience de l'utilisateur. <https://nosgestesclimat.fr>
- Pour en savoir plus : le livre de Robert Vautard, climatologue auteur et rapporteur du prochain et sixième rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) : "Se nourrir, consommer, se déplacer, se loger, produire et travailler" et l'ouvrage "Les sols urbains sont-ils cultivables ?" ouvrage collectif, édition Quae 2020.

AVONS-NOUS DÉPASSÉ LA LIMITE ?



Flashez le QR code pour passer le test !



LE SAVIEZ-VOUS ?

- La durée de persistance dans l'atmosphère des GES est de 100 ans pour le dioxyde de carbone (Co2), 12 ans pour le méthane et ... 50 000 ans pour l'hexafluorure de soufre !
- La France a le triste record d'élagage des arbres et n'a aucune disposition de protection de nos frondaisons publiques et privées. L'absence de couronne après un élagage ne permet plus à l'arbre de faire son travail d'assainissement et de rafraîchissement de l'atmosphère.



COMPOSTER OU LOMBRICOMPOSTER, C'EST FACILE ET UTILE !

Composter, c'est facile et utile ! Pour réduire la production de déchets et faciliter leur valorisation, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) propose des formations gratuites, en visio.

Les habitants apprennent à utiliser des composteurs individuels ou collectifs, à identifier les différents types de déchets et à valoriser le compost produit. Au final, 30 % des ordures ménagères peuvent être recyclées. À l'issue de ces formations, il est possible d'acquérir à moindre coût composteurs ou lombricomposteurs via une participation financière de la communauté d'agglomération. Au-delà de la formation aux habitants, la CPS accompagne également les gestionnaires de copropriétés intéressés par le compost collectif. C'est l'action 78 du Plan climat Paris-Saclay.

Retrouvez les rendez-vous 2021 pour vous former au compostage en visio :

- Compostage : le 1^{er} juin à 18h30
- Lombricompostage : le 15 juin à 18h30.

+ d'infos sur www.paris-saclay.com



ESSONNE VERTE – ESSONNE PROPRE

Cette année encore, la commune participe au dispositif Essonne Verte, Essonne Propre, organisé par le Département et réitère son engagement pour la préservation de l'environnement et la mise en valeur du territoire communal.



Le samedi 3 juillet rendez-vous de 8h15 à 12h30 pour une balade naturaliste à la découverte de la faune et de la flore de la ville. Le parcours sera commenté par des experts naturalistes de l'association RENARD (Rassemblement pour l'Étude de la Nature et l'Aménagement de Roissy et son District) dans les espaces verts et boisés d'Épinay-sur-Orge. À l'aide de jumelles, de loupes, de filets... vous découvrirez la biodiversité proche de chez vous. Vous les rencontrez souvent mais finalement, les connaissez-vous ? Savez-vous les nommer ? Un papillon qui batifole, une libellule au-dessus de l'eau, les fleurs des bords des chemins... L'occasion de s'ouvrir à la nature et de profiter autrement des milieux naturels qui vous entourent. La balade est ouverte à tous.

Inscriptions en ligne sur le site de la ville à partir du **lundi 21 juin**.

L'association RENARD, basée à Roissy-en-Brie (77), agit dans 3 grands domaines : l'éducation à l'environnement et au développement durable, la participation à la prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire et l'amélioration des connaissances naturalistes franciliennes.



CONCOURS RÉGIONAL ARBRE DE L'ANNÉE 2021

Un arbre compte dans votre vie ? Et s'il devenait l'arbre de l'année 2021 ? Le magazine Terre Sauvage et l'Office national des forêts (ONF) lancent la 10^e édition du concours de "L'Arbre de l'année". Participez dès à présent en envoyant la candidature de votre arbre favori !

Jusqu'au 24 août 2021, mettez votre région à l'honneur en participant au concours de l'Arbre de l'année. Ce dernier récompense les plus beaux arbres des régions françaises, sélectionnés pour leurs qualités esthétiques, biologiques et historiques, mais aussi pour le lien qui les unit au candidat.



Tout le monde peut participer : famille, classe, école, commune, entreprise, association... Comment concourir ? C'est très simple. Individuellement ou en groupe, rendez-vous sur le site de l'Arbre de l'année. Fournissez trois belles photos d'un arbre qui vous tient à cœur, puis décrivez son histoire et ses caractéristiques en quelques lignes.

+ d'infos : www.arbredelannee.com

PREMIERS PAS DES CONSEILS DE QUARTIER

Les conseils de quartier sont à présent lancés. Véritable outil de démocratie participative à l'échelon local, ils rassemblent plus de 50 volontaires, engagés pour valoriser la vie des quartiers et réfléchir, en lien avec la municipalité, à des projets concrets.

Ils sont aussi consultés sur les choix structurants qui concernent les quartiers, ou plus globalement la commune. Bien qu'attentifs à la vie des quartiers, ces bénévoles ne sont pas des relais d'alerte. La mairie reste, bien sûr, l'interlocuteur privilégié en cas de problème important.

Une fois les présentations faites, les cinq Conseils de quartier se sont mis en ordre de marche et ont créé leur propre organisation. Les coordinateurs assurent l'animation et l'administration du groupe et un élu municipal référent assure le lien avec la municipalité. Ces premiers échanges ont permis à différentes idées, constats ou projets d'émerger. Cela va des aménagements les plus simples (plaques d'accès aux réseaux sous-terrain dégradés, marquages au sol manquants, miroirs de rue à installer...) à des idées plus ambitieuses (création de potagers collectifs, organisation de vide-greniers par quartier...). Chaque Conseil de quartier est actuellement en train de synthétiser l'ensemble des idées afin de produire une feuille de route qu'ils pourront confronter aux habitants. L'ambition est qu'ils puissent proposer au moins une réunion publique par an, lors de laquelle les projets



et la vie du quartier pourront être débattus. Du côté de la municipalité, de nombreux sujets sont présentés et proposés aux membres des Conseils de quartier : dénomination des deux nouvelles rues de la ZAC de la Croix-Ronde, participation au groupe de travail autour du projet d'îlot sportif, participation aux réflexions autour du plan vélo, organisation d'une fête de la musique dans toute la ville... Pour la municipalité, les conseils de quartier représentent un outil de consultation et de partage des décisions essentiel, sur lequel les élus s'appuieront.

Avec l'allègement du cadre sanitaire, ils iront à votre rencontre pour vous consulter, vous réunir et réfléchir ensemble à la vie de nos quartiers.

DÉMOCRATIE LOCALE ET CONCERTATIONS

Retour sur les réunions publiques, diffusions en ligne et réunions avec les associations spinoliennes organisées par la municipalité depuis le dernier Écho Municipal.

Date	Objet	Détails
30 mars 2021	Conseil municipal	Compte-rendu à retrouver dans les affichages administratifs ou sur le site de la mairie. Vidéo disponible sur le site de la ville.
5 avril 2021	"Rendez-vous avec vos élus"	Actualités et réponses aux questions des Spinoliens, proposé par les élus et diffusé en direct sur Facebook et sur le site de la municipalité.
7 avril 2021	Réunion avec les professionnels de santé d'Épinay	L'objectif de cette réunion était de présenter le dispositif des maisons de santé pluridisciplinaires au corps médical spinolien, avec la participation de l'URPS Île-de-France et de l'ARS.
20 avril 2021	Réunion des membres des Conseils de quartier avec Madame la Maire	Une réunion regroupant les 50 membres des Conseils de quartier et la municipalité a été organisée en visioconférence. Elle a permis de faire un point et d'échanger sur les fonctionnements de chaque Conseil de quartier, sur les sujets d'actualité et les projets envisagés.
22 avril 2021	Réunion avec les apiculteurs amateurs d'Épinay	Cette réunion a permis de présenter la politique apicole spinolienne sur les 5 prochaines années et d'en définir les modalités de mise en œuvre.
29 avril 2021	Réunion publique - Présentation du plan vélo	En visioconférence. Lancement du plan vélo, présentation des études lancées, des enjeux et des problématiques du territoire.
En mars et avril	Groupe de travail interassociatif et citoyen - L'îlot sportif	Le projet de l'îlot sportif du parc des Templiers, coconstruit avec les associations et avec la participation de membres du Conseil de quartier Templiers-Croix-Ronde-Terrasse, a pu avancer lors de plusieurs réunions pendant les mois de mars et d'avril.
6 mai 2021	Rencontres en visio conférence avec les représentants des associations de parents d'élèves de chaque école.	Point de situation sur les travaux dans les écoles, les projets en cours et sur les évolutions des protocoles Covid scolaire et périscolaire.

VOS REPRÉSENTANTS

Le mercredi 24 mars dernier, un tirage au sort a désigné les représentants des Conseils de quartier en direct sur la chaîne YouTube de la commune. La ville a été découpée en 5 quartiers différents, présidés par un conseil de 10 titulaires (ainsi qu'un représentant des acteurs économiques pour le quartier Breuil-Sablons) et avec l'appui d'un élu référent.



CONSEIL DE QUARTIER Breuil Sablons

Élu référent :
Ghislain Didry
Coordinateur : Marion Sostaric

REPRÉSENTANTS DES HABITANTS :

Titulaires

Sandy Margottin
Adrien Fossois
Stéphanie Lemaître
Patrice Boudet
Fabienne Capelli
Olivier Daniel
Marion Sostaric
Mélissa Darmengeat
Georgia Afonso
Cyrielle Belo

Représentant des acteurs économiques

Xavier Souchard (Les jours heureux)



CONSEIL DE QUARTIER Centre-ville Hauts Graviers Petit Vaux

Élu référent :
Omar Haddad
Coordinateur : Brigitte Cochon

REPRÉSENTANTS DES HABITANTS :

Titulaires

Brigitte Cochon
Sébastien Boursier
Catherine Gageant
Adrien Ciret
Anna Even
Robert Verdeguer
Michèle Fouris
Jérôme Fournier
Sandrine Chauvet
Marc Froment

Représentant des acteurs économiques

Aucun candidat



CONSEIL DE QUARTIER Gares

Élue référente :
Pauline Desailly
Coordinateur : Éléonore Payen de la Garanderie

REPRÉSENTANTS DES HABITANTS :

Titulaires

Hervé Tempier
Aude Valmaggia
Éric Darnajoux
Éléonore Payen de la Garanderie
Mehdi Mezghiche
Anne-Claire Bargain
Roland Philippe
Émilie Grundstein
Pierre Giampaoli
Christian Papet

Représentant des acteurs économiques

Aucun candidat



CONSEIL DE QUARTIER Mauregard

Élu référent :
Jean-Marie Schiltz
Coordinateur : Corinne Grison

REPRÉSENTANTS DES HABITANTS :

Titulaires

Marie-Claude Genet
Jean-François Morève
Christine Servant
Jean-Paul Cadenat
Corinne Grison
Aurélien Fribolle
Sylvie Joly
Thibault Lys
Nathalie Szmulewicz
Mickaël Bourgeois

Représentant des acteurs économiques

Aucun candidat



CONSEIL DE QUARTIER Templiers Croix-Ronde Terrasse

Élue référente :
Sophie Gaudry
Coordinateur : Marcos Romaric Doyame Yambomba

REPRÉSENTANTS DES HABITANTS :

Titulaires

Maxime Da Silva
Sandrine De Puiffe
Denis Debord
Charlotte Parmentier
Marcos Romaric Doyame Yambomba
Maryline Elissonde
Jean-Guy Lejeune
Isabelle Cilia-Pichon
Guillaume Le Corre
Colette Lejeune

Représentant des acteurs économiques

Aucun candidat



TRIBUNE LIBRE DES CONSEILS DE QUARTIER



CONSEIL DE QUARTIER | Breuil Sablons

Nous souhaitons valoriser le bien vivre ensemble dans le respect, la sécurité et l'épanouissement de tous au sein de notre cher quartier. Nous voulons représenter vos intérêts et vos attentes, en recensant vos besoins et vos propositions. Nous espérons que ce dispositif permettra d'instaurer une relation de proximité avec les habitants. Nous partagerons une réflexion, afin de choisir les bons axes à développer, de façon concertée et en toute transparence.

Ensemble, nous pourrions également nourrir le programme municipal à partir d'une vision locale. www.facebook.com/cq.breuilssablons
cq-breuilssablons@epinaysurorge.fr

CONSEIL DE QUARTIER | Mauregard

Habitants du Mauregard ! Les 11 membres du Conseil de Quartier Mauregard se tiennent à votre écoute pour recueillir vos demandes d'informations, vos réflexions, vos propositions et vos questions sur tout ce qui concerne la vie dans et du quartier, afin d'en débattre lors de nos réunions, de les transmettre aux élus municipaux concernés puis de vous en faire un retour.

Après une première visite du quartier et une réunion en visio, des points prioritaires ont été abordés : la sécurité et le stationnement.

À votre demande, le compte-rendu des réunions vous sera transmis par mail. Vous pourrez aussi participer à nos réunions en tant qu'invités. Une ou deux, publiques, dans l'année seront ouvertes à l'ensemble des habitants du Mauregard. N'hésitez pas à nous contacter !

cq-mauregard@epinaysurorge.fr

CONSEIL DE QUARTIER | Centre-ville Hauts Graviers Petit Vaux

Le 10 avril, les membres du conseil ont organisé une première rencontre et visite de nos quartiers. Nous avons échangé sur nos lieux de vie, pointé les difficultés et atouts, listé ensemble les premières actions souhaitables. Nous nous sommes organisés et dotés d'outils communs pour réaliser notre mission, réfléchir et agir ensemble afin d'améliorer notre cadre de vie.

Nous aurons à cœur d'être à votre écoute (réunions, concertations, boîte à idées...) afin de définir ensemble les priorités à proposer à nos élus.

Prochaine étape, vous rencontrer pour recueillir vos idées et suggestions !
cq-cvhgpv@epinaysurorge.fr

CONSEIL DE QUARTIER | Gares

Le conseil de quartier Gares s'est réuni afin de faire un état des lieux de la vie dans notre quartier. Les sujets abordés sont variés tels que la circulation, le stationnement, la propreté, le plan vélo ou l'organisation de festivités. Nous avons hâte de pouvoir vous rencontrer pour vous faire part de nos premiers travaux et avoir vos retours. En attendant, que cela puisse se faire, nous vous invitons à nous contacter via notre adresse mail (cq-gares@epinaysurorge.fr) ou par voie postale (Conseil de quartier Gares, mairie d'Épinay-sur-Orge, 8 rue de l'Église, 91360 Épinay-sur-Orge).

Anne-Claire Bargain, Eric Darnajoux, Pauline Desailly, Pierre Giampaoli, Emilie Grundstein, Mehdi Mezghiche, Christian Papet, Eléonore Payen de la Garanderie, Roland Philippe, Hervé Tempier, Aude Valmaggia.
cq-gares@epinaysurorge.fr

CONSEIL DE QUARTIER | Templiers Croix-Ronde Terrasse

Nous voilà 10 membres à avoir été tirés au sort pour constituer le Conseil de notre Quartier Templiers - Croix-Ronde - Terrasses. Nous sommes accompagnés de Sophie Gaudry, notre élue référente.

Parmi nous, des habitants de longue date au sein d'Épinay-sur-Orge, des plus récents, des actifs, des retraités, etc. En somme, une équipe diverse et prête à s'investir pour le quartier et avec vous pour co-construire des projets. Des projets visant à favoriser des rencontres, à dynamiser notre quartier, à tisser du lien social mais aussi à accroître l'entraide, etc.

Nous nous sommes déjà réunis à plusieurs reprises pour définir le mode de fonctionnement du Conseil de Quartier ainsi que pour partager nos premières idées. De nos rencontres et réunions ont émergé de nombreuses propositions de projets pour notre quartier. Nous avons hâte de vous rencontrer pour vous les présenter et recueillir les vôtres.

D'ici nos prochaines actions pour aller à votre rencontre, n'hésitez pas à nous contacter via cette adresse mail cq-tcrt@epinaysurorge.fr

NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

NEWAUDITION ET NEWVISION

Rudy et Sonny sont deux frères ayant rejoint l'aventure spinolienne. Rudy, à droite sur la photo, fondateur de NEWVISION Épinay, installé depuis déjà 6 ans au cœur de la petite galerie du Carrefour Market. Opticien traditionaliste haut de gamme, il a su convaincre sa clientèle par sa technique et ses offres commerciales. Il vous accueille aujourd'hui dans la même galerie avec l'intention de proposer un plus large choix de montures et agrandir sa surface de vente. À quelques mètres, toujours dans la galerie, son frère Sonny ouvre un centre d'audioprothèse flambant neuf qui se veut très technique et indépendant. En effet, NEWAUDITION est équipé d'une chaîne de mesure in-vivo dernière génération. Son in-

dépendance lui permet de travailler avec toutes les marques (notamment Phonak -numéro 1 en France- Starkey -numéro 1 aux USA- et sur les intra, Signia...), proposant ainsi un très large choix d'appareils disponibles en 100 % santé c'est-à-dire l'appareillage de vos deux oreilles sans déboursier 1€.

Newaudition et Newvision
Centre commercial Carrefour Market
257 chemin des Tourelles
91360 Épinay-sur-Orge
NewVision : Tél. 09 73 15 88 92 et
06 51 86 55 45
NewAudition : Tél. 06 13 22 52 72

newAUDITION
AUDIOPROTHÉSISTE

newVISION
OPTICIEN



SÉBASTIEN CASIER : COACH DE VIE – SPIRITECHNOLOGUE



Le coaching de vie est en bon français : un "entraînement" à la vie. Il existe de nombreuses méthodes pour orienter les prises de décisions dans la bonne direction. Celle que je vous propose est efficace, rapide et durable !

Plutôt que de subir les actions qui surgissent dans la vie, il est possible de les comprendre, les prévenir et par conséquent agir et maîtriser la situation.

La méthode que j'applique est le fruit de nombreuses recherches et analyses des sciences humaines combinées à la précision de la physique. La découverte de lois naturelles sur le fonctionnement de l'être humain, ses relations avec lui-même et ce qui l'entoure, permet l'utilisation d'une technologie novatrice. La spiritechologie permet donc une application immédiate qui fonctionne naturellement.

Pour une séance, ou pour un suivi hebdomadaire, le coaching de vie est accessible à tous. Avec une approche pédagogique et des mises en situation, après chaque séance vous pourrez mieux vous en sortir au quotidien.

Les domaines d'applications ne sont pas limités. Si vous désirez par exemple : améliorer vos relations avec les autres, vaincre vos peurs, découvrir en qui avoir confiance, améliorer votre efficacité, atteindre vos objectifs personnels ou professionnels, vaincre l'épuisement quotidien, pratiquer le développement personnel, développer votre force vitale... contactez-moi ! Je serais ravi de pouvoir vous guider vers le chemin où vous aurez la certitude de réussir ! Les séances peuvent se faire à domicile ou en Visio (par Zoom, WhatsApp...).

**PRISE DE CONTACT + ESTIMATION
+ PRESENTATION DE LA MÉTHODE
= GRATUIT**

Tel. 06 11 85 49 57
sebcasier@hotmail.fr
www.spiritech.fr
Instagram : spiritech.fr
Facebook : spiritech.fr

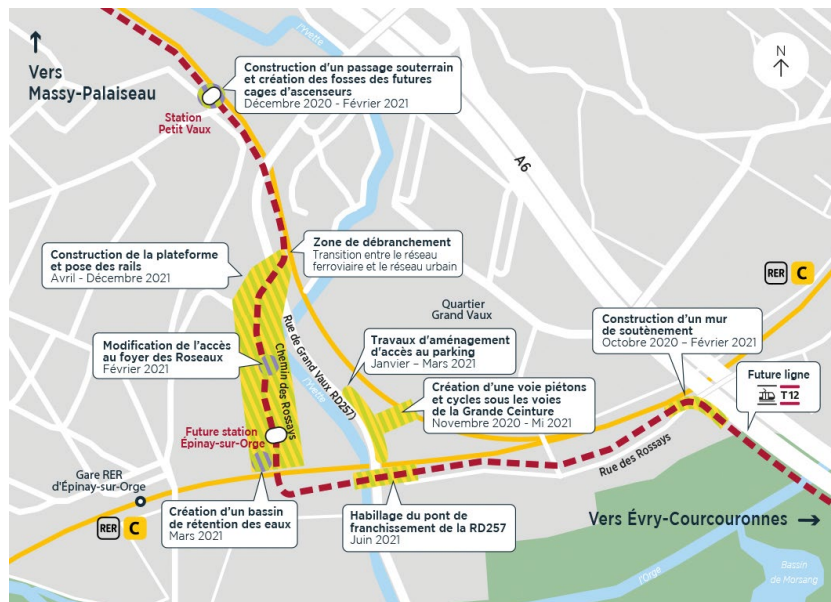
UN ESPACE CULTUREL TOUT DE BRIQUES VÊTU

Avec la pose récente de briques de parement, le nouvel espace culturel laisse peu à peu entrevoir son apparence définitive. Ce revêtement donnera au bâtiment un aspect original et raffiné. À l'intérieur se poursuivent les travaux, moins visibles, mais essentiels.

La pose des vitres a commencé et permettra au bâtiment – déjà hors d'eau – d'être désormais hors d'air. Les châssis ont d'ores et déjà été fixés et n'attendent plus que leurs verres. En juin, les grandes vitres inclinées qui feront face au jardin seront installées. L'inclinaison et le poids des verres rendra complexe cette opération. Les travaux de plomberie et d'électricité sont déjà bien avancés. La suite, notamment l'installation du tableau électrique, est conditionnée par la pose des vitres.

Ces travaux-là devraient s'achever à l'automne 2021, commenceront alors l'aménagement des locaux. La municipalité a initié le processus de choix du mobilier interne et de la signalétique du lieu. Votre médiathèque actuelle pourra enfin emménager dans votre tout nouvel espace culturel. Le déménagement devrait s'étendre sur deux mois. Tout le monde espère une ouverture au public début 2022.





MISSION ACCOMPLIE EN GARE DE PETIT VAUX !

Du 3 au 12 avril, des travaux ont été menés en gare de Petit Vaux. Ils ont permis :

- Le renouvellement du passage à niveau
- Le remplacement des rails, des traverses et du ballast (la pierre concassée située sous les traverses et les rails)
- La pose de poteaux pour la future signalisation du tramway

L'ensemble des opérations a été réalisé avec succès.

INFO TRAVAUX TRAM T12



CARREFOUR DE DÉBRANCHEMENT DE LA RD257

La dépose des îlots centraux vient de débuter. Le chantier lié à la suppression du Tourne à Droite lorsque l'on vient du Nord (A6) a commencé mi-mai pour une durée de 8 mois.

À partir de début juillet et durant environ 3 mois, les travaux de la première demie-chaussée, côté rue des Rossays auront lieu. La première phase de pose de rails sur le carrefour interviendra quant à elle à partir de la fin du mois d'août.

À partir de début octobre, le chantier de la seconde demie-chaussée côté voie ferrée SNCF débutera. La pose des rails est prévue pour fin novembre.

TRAVAUX AU NIVEAU DE LA FUTURE STATION ÉPINAY-SUR-ORGE

Les travaux du bassin de rétention d'eau se sont terminés le 21 mai avant que ne débute l'opération du remblais pour la mise à niveau du terrain.

Puis à partir de début juin, le chantier de mise en place de la plateforme (réseaux, pose des massifs Ligne Aérienne de Contact...) démarrera pour se terminer fin 2021.

TRAVAUX BÂTIMENT

L'ouvrage du local technique des chauffeurs de la gare routière commencera à partir du 21 juin pour se terminer fin d'année 2021, début d'année 2022.

Les travaux de pose des rails entre la RD257 et le pont rail d'Épinay auront lieu à partir de janvier 2022 pour une durée allant de 4 à 5 mois.



DES SPINOLIENS MOBILISÉS AU CENTRE DE VACCINATION DE LONGJUMEAU

Au début de la campagne de vaccination, Épinay-sur-Orge s'était portée candidate pour ouvrir un centre de vaccination mais sa candidature n'a pas été retenue par l'Agence Régionale de la Santé et la Préfecture de l'Essonne. Le centre de vaccination le plus proche était donc à Longjumeau.



Un grand merci aux médecins, infirmières et aux membres du Club Informatique et Multimédia d'Épinay-sur-Orge (CIME) qui apportent depuis plus de deux mois leur aide au centre de vaccination de Longjumeau. Un bel exemple d'initiative solidaire face à l'ampleur de la crise sanitaire.

De nombreux Spinoliens ont pu être vaccinés à Longjumeau grâce aux prises de rendez-vous effectuées par le CCAS. Actuellement vous pouvez prendre rendez-vous sur doctolib ou par téléphone.

La vaccination est un acte essentiel de la lutte contre l'épidémie.

CENTRES DE VACCINATION EN ESSONNE LES PLUS PROCHES D'ÉPINAY-SUR-ORGE

• **LONGJUMEAU (fermeture fin juin)**

Salle polyvalente Anne Frank – 5 rue Daniel Mayer
01 69 74 19 16 – Prendre rendez-vous en ligne

• **SAVIGNY-SUR-ORGE**

Gymnase Champagne – 2 avenue Jean-Marsaudon
01 69 54 40 35 – Prendre rendez-vous en ligne

• **SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS**

Salle Gérard Philippe – 23 rue Marc Sangnier
01 70 58 96 48 – Prendre rendez-vous en ligne

• **FLEURY-MÉROGIS**

École Départementale d'Incendie et de Secours 91
11 avenue des Peupliers – Prendre rendez-vous en ligne

• **MASSY**

Salle de la CDPS – 8 place Victor Schoelcher
01 60 91 97 97 – Prendre rendez-vous en ligne

• **GIF-SUR-YVETTE**

Espace du Val de Gif – 1 place du chapitre
01 70 56 52 86 – Prendre rendez-vous en ligne

• **ATHIS-MONS**

Espace René L'HELGUEN – 12 rue Édouard Vaillant
01 69 54 54 17 – Prendre rendez-vous en ligne

• **PARAY-VIEILLE-POSTE**

Salle des Mimosas – 8 rue des Mimosas
09 73 03 33 43 – Prendre rendez-vous en ligne

+ d'infos et liste de tous les centres sur le site de la ville
www.ville-epinay-sur-orge.fr

**FAITES-VOUS
VACCINER
PRISE DE RDV SUR
LE SITE DOCTOLIB
OU D'AUTRES
COMME
VITEMADOSE**



Compte-tenu du nombre important d'appels, les lignes sont souvent saturées. Merci de privilégier internet pour laisser les lignes téléphoniques disponibles aux personnes ne disposant pas de connexion internet.



UNE CENTENAIRE À ÉPINAY !

Jeudi 22 avril, Mme Anaïs Mangatal a soufflé sa 100^{ème} bougie ! Cette centenaire en pleine forme a tenu à inviter quelques unes de ses amies de la Résidence Autonomie des Hauts Gravières pour célébrer son anniversaire autour d'un goûter. Quelques jours plus tard, Muriel Dorland est venue la rencontrer chez sa fille, Lydie, pour lui offrir des fleurs. La maire était accompagnée de Christiane Martin (adjointe au Maire en charge de la Santé) et de Yannick Erdn (collaborateur de cabinet). L'occasion d'en apprendre un peu plus sur cette femme d'exception, qui nous a confié avoir participé à des actions de résistance pendant la Seconde guerre mondiale, avec ses amies, à bicyclette. Un modèle de santé et de courage, rien de moins. Encore félicitations à cette jeune centenaire !

LES NOUVEAUX PROJETS IMMOBILIERS

Initiés de longue date, plusieurs projets de construction sont actuellement en phase de réalisation dans différents secteurs de notre commune.

Le Plan local d'urbanisme (PLU) approuvé le 20 juin 2019 et modifié le 26 septembre 2019 a défini de nouvelles directives et de nouvelles règles d'urbanisme pour les prochaines années à venir, notamment avec la définition de 3 secteurs d'orientations d'aménagement et de programmations (OAP), secteurs à forts enjeux de développement et de renouvellement urbain, à savoir :

- OAP n°1 – Secteur Centre-ville
- OAP n°2 – Secteur de restructuration de la Gare et du Pôle d'échanges Tram-train
- OAP n°3 – Secteur ZAC de la Croix-Ronde.

Ces OAP autorisent une densification importante pour répondre aux attentes de l'État en termes de production de logements sociaux.

Ce PLU a ainsi permis la concrétisation de nombreux projets immobiliers dans ces 3 secteurs, mais également et à moindres mesures dans le reste du territoire communal.

C'est dans ce contexte que la municipalité actuelle doit traiter un nombre élevé de projets immobiliers en cours de construction ou très largement négociés et conçus avant 2020.

Ils sont trop avancés pour être interrompus, mais certains sont encore amendables sans toutefois pouvoir être totalement bloqués car conformes à la réglementation applicable. L'arrêt de ces projets exposerait la commune à des poursuites.

L'objectif actuel est bien de ralentir le rythme des constructions, conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, notamment parce qu'il convient de ne pas bouleverser le paysage urbain de manière trop brutale et parce que malheureusement la problématique d'accueil des futurs enfants à scolariser, induite par tous ces nouveaux projets, n'a pas été estimée à sa juste mesure.

De ce fait, la municipalité démarre la réflexion sur l'extension ou la construction d'un groupe scolaire, qui va s'avérer nécessaire pour satisfaire l'arrivée des nouveaux élèves à la rentrée scolaire 2023/2024 et suivantes.

La révision du PLU qui a été lancée en septembre 2020 à la suite du décret préfectoral du PLU « 2019 » permettra d'offrir les outils indispensables pour une meilleure régulation de l'urbanisme à Épinay. Ils permettront aussi de garantir la préservation de notre cadre de vie.

DES PROJETS PARTIS...

Dans le secteur du centre-ville, l'ensemble immobilier réalisé par **Tradi-Art**, à l'angle de la Grande Rue et de la Rue des Monseaux : 64 logements en accession, 30 logements sociaux et 250 m² de bureaux, permettant de conserver l'office notarial sur la commune. Permis accordé le **24 février 2021**. Une réunion publique est organisée pour ce projet (cf. encadré en bas à droite).



Dans le secteur de la Gare, l'ensemble immobilier **ICF – La Sablière**, entre la rue de Corbeil et la rue Pasteur : 42 logements sociaux. Permis accordé le **30 mars 2018**.



L'ensemble immobilier **Kaufman & Broad**, au 45 bis rue de Corbeil : 52 logements à loyer intermédiaire et 23 logements sociaux. Permis accordé le **22 août 2019**.



Ailleurs, en ville et hors OAP, l'ensemble immobilier réalisé par **Altra – Cogédim**, au 140 Grande Rue : 37 logements à loyer intermédiaire et 22 logements sociaux. Permis accordé le **25 octobre 2019**.



La **Résidence Les Bois Fleuris**, au 1 rue du Breuil et 16 rue de l'Église : 17 logements en accession et 7 logements sociaux. Permis accordé le **20 janvier 2020**.

La **Résidence CDC Habitat** : au 43 bis rue du Parc, 20 logements sociaux. Ce projet se situe en partie sur l'ancienne parcelle communale de l'ancien château d'eau. Le permis a été accordé le **24 juillet 2020**, soit juste après les élections et au terme

du délai réglementaire d'instruction...



Enfin dans la ZAC de la Croix-Ronde, la **Résidence intergénérationnelle**, entre la rue de Croix-Ronde et la rue de la Division Leclerc : 80 logements sociaux et 122 m² d'espaces d'intérêt collectif. Permis accordé le **7 décembre 2018**.



Et le projet **Nafylian – Immobilier**, entre la rue de la Croix-Ronde et la rue de la Division Leclerc : 62 logements en accession dont 8 individuels. Permis accordé le **1 avril 2019**.



ET DES PROJETS AMENDÉS...

Dans le secteur de la Gare, l'ensemble immobilier à réaliser par **Accueil immobilier**, à l'angle de la rue de Grand Vaux et de la rue des Rossays : 77 logements en accession, 33 logements sociaux et 175 m² de commerces / services. Permis accordé le **17 juillet 2020** à la limite du délai réglementaire d'instruction. Soit juste après les élections...

Toutefois, la commune a demandé au promoteur de revoir l'architecture du projet en particulier en simplifiant les volumes, retirer les couleurs tranchées (cf. visuel du projet originel ci-dessous) au profit de tons plus neutres pour une insertion plus douce.



La **Villa Rossays**, entre la rue de Grand Vaux et l'allée des Rossays : 47 logements en accession à la propriété et 25 logements sociaux. Permis accordé le **26 février 2021**, après d'après négociations et plusieurs esquisses modifiées, quant à la qualité architecturale de l'ensemble et surtout l'intégration harmonieuse de la pizzeria dans le projet qui, au départ, devait rester en l'état...

RÉUNION PUBLIQUE



Une réunion publique aura lieu le **mercredi 16 juin à 18h salle de la Gilquinière** pour présenter à la population le projet de construction immobilière Tradiart, situé à l'angle de la Grande Rue et de la Rue des Monseaux. La municipalité et le promoteur seront présents. Si la situation sanitaire ne permet pas la tenue de la réunion, elle sera accessible en visio.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Madame la Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la mise en concordance des cahiers des charges des lotissements "Les Jardins d'Épinay" et "Le Domaine d'Épinay" avec le Plan Local d'Urbanisme communal. Cette enquête se déroule pendant une période de 31 jours consécutifs, jusqu'au samedi 5 juin.

Monsieur Bernard Alexandre a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Les dossiers sont consultables en mairie d'Épinay-sur-Orge et sur le site internet de la Ville : www.ville-epinay-sur-orge.fr. Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations, sur le registre d'enquête publique ou les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie ou par voie électronique avant le 5 juin à 12h à l'adresse suivante : enquetepublique@epinaysurorge.fr.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le samedi 5 juin 2021 de 9h à 12h. Le rapport du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public sur le site internet de la commune et à la mairie pour une durée d'un an. Au vu des observations du public et des conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal se prononcera par délibération pour apporter ou pas des modifications au projet.

UNE SEMAINE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES POUR LE TRIO DE LA PETITE ENFANCE



Du 20 au 27 mars dernier, les services municipaux de la Petite Enfance ont participé à la 8^{ème} édition de la Semaine Nationale de la Petite Enfance.

Les professionnels des différents services, épaulés par les parents des enfants, ont transformé leurs lieux d'accueil pour proposer des installations, des jeux et des histoires aux tout-petits, autour de la thématique "Drôles d'histoires". Une semaine de convivialité pour cet heureux trio.

LA LECTURE COMME FIL ROUGE

La lecture était au centre des activités proposées. Loin d'être un objet comme les autres, le livre – et par extension la lecture – permet d'instaurer un moment de plaisir privilégié entre l'adulte et l'enfant. Outil essentiel de l'acquisition du langage, il enrichit le vocabulaire de l'enfant, stimule son imaginaire et le pousse à l'envie de découvrir et comprendre le monde. Par l'immuabilité de l'histoire, la lecture offre des repères qui rassurent. Ce sont toutes ces dimensions de la lecture que les services municipaux ont souhaité promouvoir au cours de cette semaine nationale de la Petite Enfance.

À LA HALTE-GARDERIE

À la halte-garderie, l'équipe a souhaité axer la thématique sur la mixité culturelle. Professionnels et parents ont conté des histoires dans leur langue maternelle à partir des livres préférés que les enfants souhaitaient partager. Allemand, russe, arabe, urdu... de nombreuses langues ont été mises à l'honneur.

Une lecture en Makaton a aussi été proposée. Il s'agit d'une méthode d'aide à la communication et au langage destinée aux bébés mais aussi aux enfants atteints de dysphasie ou de troubles autistiques qui utilise, en plus des mots, des signes et des images.



AU SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL

La lecture était également au cœur des activités. Au cours des mini-clubs qui regroupent les enfants les plus âgés pour leur proposer des temps collectifs, ce sont les histoires drôles qui avaient la côte. Une animation autour du conte "Les Trois Petits Cochons" a également été organisée chez une assistante maternelle. Cela a permis aux enfants de fabriquer les différentes maisons du conte avec du matériel collecté.



AU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

L'animatrice du RAM et les assistantes maternelles indépendantes ont lu des histoires drôles. Un joli moment de partage rigolo et gai.

LA SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE : C'EST QUOI ?

Chaque année durant une semaine, les lieux d'accueil de la Petite Enfance s'animent. Parents, enfants et professionnels sont invités à passer du temps ensemble, à échanger et à participer à des activités autour d'une thématique prédéfinie. Une manifestation qui permet de mettre en lumière le travail quotidien des professionnels auprès des tout-petits, d'échanger sur les pratiques pédagogiques et de donner à voir ce que les enfants ont appris.

QUELQUES MOTS D'ENFANTS

Un grand défi de mots d'enfants, transversal à tous les services, a également été mis en place. Aidé des parents, les professionnels de la Petite Enfance ont rassemblé les répliques les plus comiques des tout-petits.



Zoom sur les crèches

La maman de Mathieu (3 ans) lui propose un biscuit à la cuillère. Il lui répond "Mais non ça se mange à la main"

Le papa de Rose lui dit au revoir, elle lui répond : "Au revoir beau gosse !"

CRÈCHE FAMILIALE LES PETITS CASTORS

La crèche familiale assure l'accueil régulier et quotidien des tout-petits au domicile des assistantes (ou assistants) maternelles agréées. Ces dernières sont encadrées par une équipe de professionnelles qui se compose d'une directrice éducatrice de jeunes enfants, d'une adjointe, éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture et d'une secrétaire. Une psychologue et un médecin assurent également des vacations hebdomadaires pour soutenir le travail des assistantes. Chaque assistante accueille, au maximum, 3 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. La crèche familiale étant un établissement municipal, les assistantes maternelles ont le statut d'agent territorial.

La crèche permet aux enfants de se sociabiliser en proposant régulièrement des matinées d'éveil. Ils découvrent de nouvelles activités et le plaisir de rencontrer d'autres enfants. Le matériel utilisé pour les activités est fourni par la crèche (lits, poussettes, jouets...).

**La crèche familiale recrute.
Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à l'équipe au 01 69 10 07 88.**

CRÈCHE PARENTALE PEVO

En 2021, quelques belles nouveautés sont au programme, entre autres :

- Une halte-garderie : pour compléter son fonctionnement habituel, la crèche PEVO propose dorénavant une halte-garderie pour des accueils ponctuels en plus des accueils réguliers ;
- Une démarche éco-responsable : toujours plus de bien être pour nos enfants avec de nombreuses initiatives éco-responsables !
- Un passage progressif vers des repas Bio et de saison ;
- Des réunions pédagogiques d'aide à la parentalité ;
- L'apprentissage du langage des signes ;
- Et de nombreuses autres initiatives inspirées de la pédagogie Montessori.

En attendant, retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet de la crèche : www.creche-pevo.net

DEVENIR ASSISTANT.E MATERNEL.LE

Vous entretenez de bonnes relations avec les tout-petits ? Vous aimez vous occuper d'eux ? Alors le métier d'assistant.e maternel.le est peut-être fait pour vous ! Travailler à votre domicile, au service des familles, est un métier qui requiert une préparation réfléchie, un réel investissement et de la patience. Plusieurs étapes administratives obligatoires sont nécessaires pour accéder à cette profession.

RENSEIGNEMENTS :
Maison départementale des solidarités
Service PMI
18 avenue Stalingrad - 91120 Palaiseau
Tel. 01 69 31 53 20 / 01 69 31 63 22

RAM
ram@ville-epinay-sur-orge.fr
01 69 10 25 79



A L'ASJE, ON FAIT DU JUDO MAIS PAS QUE !



Apparue en 1967, l'Association Sportive de Judo d'Épinay (ASJE) a connu des évolutions notables depuis l'arrivée de Benoît Joly à la présidence de l'association en 2013. Tour d'horizon de cette association quinquagénaire.



Dispensés dans l'enceinte du gymnase Georges Pompidou depuis de nombreuses années, les cours de judo de l'ASJE rassemblent environ 150 licenciés âgés de 4 ans à 76 ans pour la doyenne. En plus des cours destinés aux adultes et aux enfants, l'association, sous la présidence de Benoît Joly, a créé de nouveaux ateliers, comme le cours de "baby judo" pour les plus petits. Par le biais de jeux, les enfants, âgés de 4 et 5 ans, découvrent le judo tout en développant leur mobilité et leur socialisation.

En 2018, l'ASJE décide également de créer un atelier Taïso. Les objectifs de ce nouvel atelier de préparation du corps à l'effort sont multiples. Ouvert aux judokas, il constitue une nouvelle porte d'entrée vers le judo pour les plus néophytes de la discipline. Inspiré de l'échauffement du judoka, il s'articule autour du travail sur l'équilibre, la motricité, la coordination générale des membres, des assouplissements musculaires et amplitudes articulaires, ainsi que le renforcement musculaire et l'entretien cardio-respiratoire. Les techniques de projection étant laissées de côté, cet atelier permet d'attirer des personnes qui hésitent à commencer la pratique du judo, en plus de celles qui souhaitent continuer à pratiquer la discipline mais sans la projection.

L'ASJE organise également tous les ans une compétition pour les 6-8 ans qui rassemble environ 250 enfants issus d'une petite quinzaine de clubs de l'Essonne et parfois même au-delà. Des stages de judo et de multisports sont par ailleurs organisés durant les périodes de vacances scolaires et connaissent un franc succès.

Par la suite, l'association aimerait mettre en place un programme d'échange avec un autre club de judo de province qui serait axé autour du sport mais aussi de la culture. Enfin, l'association est investie dans la lutte contre les violences sexuelles dans le sport. Des actions de prévention sont réalisées auprès des professeurs et des membres du bureau et Benoît Joly souhaiterait les étendre aux licenciés.

Malgré les nombreuses restrictions sanitaires de ces derniers mois, l'association a réussi à s'adapter. Les cours à distance, diffusés en différé sur WhatsApp puis par la suite en direct, et les séances en extérieur, ont permis d'entretenir le lien avec les adhérents et ainsi limiter leur chute à la rentrée 2020. C'est donc une association en bonne santé et riche de projets qui se dirige sereinement vers la saison 2021-2022 !



DES ATELIERS POUR PETITS CRÉATIFS À

Créée en 1973, Épinay Loisirs est l'uspinoliennes proposant des activités a



C'est avec peu de moyens mais beaucoup de volonté que quelques mamans décident au départ de se grouper pour animer des ateliers de poterie et de travaux manuels, transmettre leurs connaissances et se former en faisant des stages. Par la suite, l'association croît et les activités évoluent (atelier marionnettes, cours de théâtre pour enfants et adolescents, chorale d'enfants...), pour finalement se recentrer sur la pratique des arts plastiques.

Au sein des ateliers "Dessin-Peinture", et "Jardin des arts" à partir de 7 ans, et de la "Boîte à Idées" pour les 9 ans et plus, les enfants sont invités à découvrir en petits groupes, différentes techniques pour créer des objets, s'éveiller à la couleur et aux outils, maîtriser leurs gestes et stimuler leur imaginaire créatif, au travers d'activités (peinture, dessin, verrerie...) mêlant des techniques diverses (cartonnage, mosaïque...).

Avec ses tarifs raisonnables et sa dizaine d'animatrices, Épinay Loisirs propose des ateliers accessibles au plus grand nombre et un encadrement rapproché. La qualité de l'enseignement permet à l'association de fidéliser de nombreux élèves sur plusieurs années. Certains d'entre eux ont par la suite poursuivi leur passion au sein d'écoles d'arts, de mode ou de design et ont pu

UR LES À ÉPINAY LOISIRS



une des plus anciennes associations artistiques et manuelles aux enfants.



bénéficier d'un soutien de la part d'Épinay Loisirs pour la préparation de leur dossier d'admission.

Hors période Covid, différents temps forts sont également organisés par l'association tout au long de l'année. Les réalisations des enfants sont par exemple exposées lors d'événements communaux (salon d'art de l'Association des Peintres et Sculpteurs d'Épinay, Spin'Art, Culture, nature et sans voiture...); des sorties culturelles sont parfois prévues dans des musées et autres lieux culturels de la région (la verrerie d'art de Soisy-sur-École, le musée de la toile de Jouy à Jouy-en-Josas...) et des stages ont lieu lors des vacances scolaires de Février, de Pâques ou de la Toussaint.

Épinay Loisirs est toujours à la recherche d'animateurs bénévoles afin de continuer à proposer un accompagnement de qualité aux enfants, de reprendre par la suite les activités actuellement suspendues et d'avancer sur des projets, comme la réintroduction d'un atelier sculpture de terre.

epinay.loisirs@gmail.com
Site internet : <https://sites.google.com/site/epinayloisirs>

UN PETIT TRAIN AU PARC DES TEMPLIERS



Cela fait plus de 25 ans que l'association "Le Petit train des Templiers" a vu le jour. Fondée par des passionnés de petits trains qui cherchaient à se structurer autour de leur passion dans la région, c'est finalement à Épinay-sur-Orge que l'association fût créée en 1993. De statut loi 1901 et à but non lucratif, le Petit Train des Templiers est uniquement composé de bénévoles. L'association se consacre dans un premier temps à la mise en place d'un premier circuit, d'une longueur d'environ 220 mètres, pour accueillir des trains machines montés de toutes pièces. Tout d'abord à essence, les véhicules deviennent majoritairement à vapeur et électriques par la suite et un système de vélo-rail vient s'ajouter à l'ensemble. Au fur et à mesure des années, la renommée de l'association augmente. C'est un public composé d'amateurs et de nouveaux adeptes issus de tout le département et au-delà qui fréquente le Petit train d'Épinay. En 2019, l'association comptabilise plus de 35 adhérents, âgés de 5 à 91 ans, et recense entre 12 et 15 000 visiteurs sur l'année. Le réseau du circuit a lui aussi évolué, passant de 220 à environ 550 mètres avec la création d'un deuxième parcours en 2016.

Le Petit train des Templiers a connu plusieurs faits marquants depuis le début de son existence. Entre 2005 et 2009, un grand chantier est entrepris avec la municipalité pour remettre en état le circuit construit dans les années 1990.

Les confinements successifs et les mesures sanitaires imposées (distanciation sociale...) ont également marqué la vie de l'association qui n'a pu rouvrir qu'une seule fois au public entre novembre 2019 et aujourd'hui. L'association met alors à profit cette période pour réaliser des travaux d'entretien du circuit et des machines en plus de peaufiner ses projets futurs. Le circuit est actuellement ouvert de fin mars à début novembre, les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois, et ce même pendant les jours fériés et les vacances scolaires.

L'association souhaiterait également accueillir du public en semaine. C'est pourquoi elle réfléchit à l'opportunité de tisser des partenariats avec des structures d'accueil d'enfants (centres aérés, écoles maternelles...). L'entretien des machines et du réseau nécessitent par ailleurs une certaine expertise et un grand nombre de bras. C'est pourquoi le Petit train des Templiers aimerait à l'avenir se rapprocher d'une école de mécanique et bénéficier de l'aide de futurs ajusteurs-monteurs, chaudronniers et électromécaniciens. En contrepartie, elle pourrait accompagner les étudiants sur des projets de mécanique personnels ou d'école.

Afin de continuer à faire exister l'association auprès des passionnés de petits trains et du grand public, le Petit train des Templiers est à la recherche de bénévoles de toute compétence. Rejoignez l'aventure !



RETOUR EN IMAGES



1 : Vendredi 30 avril, Madame la Maire, accompagnée de Nathan Fabbro (à droite), adjoint à la vie citoyenne, à l'événementiel et à la culture, et Hélène Lequeux (à gauche), conseillère municipale déléguée aux actions culturelles, a reçu les représentants du Conservatoire de musique d'Épinay-sur-Orge pour la signature d'une nouvelle convention. Conclue pour une durée de 4 ans, elle a pour objectif de redéfinir les grands axes des engagements entre les deux parties.

2 : 81, c'est le nombre de photos que le service communication a reçu de la part des Spinoliens dans le cadre de son troisième album photos collaboratif "Bienvenue au Printemps". Une démarche qui a mobilisé de nombreux photographes, amateurs ou confirmés, amoureux de leur ville. L'intégralité des photos sont à retrouver sur notre page Facebook.



3 : Mercredi 24 mars 2021, une convention de partenariat a été signée entre la Fondation Franco-Britannique de Sillery et la municipalité. La convention acte l'ouverture du domaine de Sillery aux accueils de loisirs et au service jeunesse de la ville.



4 : Samedi 8 mai, la municipalité, accompagnée des associations d'anciens combattants et de Sandrine Gelot, maire de Longjumeau et Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Essonne, a commémoré en comité restreint la victoire sur les nazis et les forces de l'Axe au cimetière d'Épinay-sur-Orge et Place du 8 mai 1945.

5 : Du 29 mars au 2 avril 2021, l'éco-collège André Maurois a réalisé une opération de sensibilisation à l'éco-mobilité dans le cadre du plan de mobilité scolaire pensé par l'établissement.

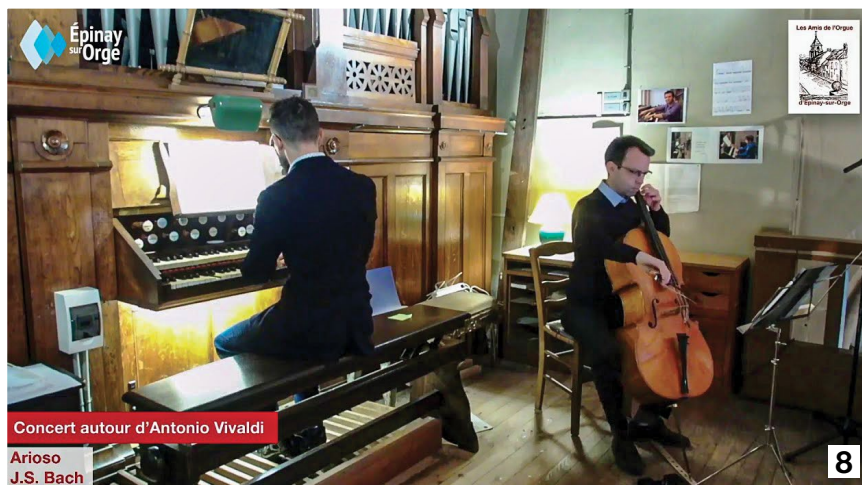
Tout au long de la semaine, environ 150 élèves se sont rendus au collège à vélo. Un réparateur était également présent pour assurer la maintenance des vélos.



7 : Dimanche 25 avril, la municipalité a rendu hommage aux victimes et aux héros de la déportation lors de la Seconde Guerre mondiale. Une cérémonie en comité restreint, marquée par l'inauguration de la plaque en l'honneur de Jankiel Klajman, résistant déporté et la présence de Claude Pons, maire de Monthéry et conseiller départemental.



6 : Mardi 13 avril, 78 Spinoliens dont 8 nouveaux donateurs ont participé à la dernière collecte de sang organisée par l'Établissement Français du Sang à Épinay-sur-Orge. Une mobilisation qui n'a pas faibli malgré le contexte sanitaire.



Concert autour d'Antonio Vivaldi
Arioso
J.S. Bach

8 : L'œuvre de Vivaldi a été à l'honneur lors du concert organisé par l'association des Amis de l'Orgue en partenariat avec la ville. Un événement qui s'est tenu à huis-clos à l'église Saint-Leu-Saint-Gilles et retransmis en direct sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune. Pour revivre le concert, rendez-vous sur la chaîne YouTube de la ville.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

La majorité a engagé une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.

Ce document est important car il fixe pour les années à venir les règles d'aménagement du territoire et d'utilisation des sols (permis de construire notamment). Par exemple, le PLU détermine vos droits à construire, les zones commerciales, ou définit les zones naturelles. En matière de construction de logements, les communes sont soumises à de fortes contraintes quantitatives imposées par l'État. Épinay n'y échappe pas. C'est pour cela que l'ancienne majorité avait fait le choix d'un PLU audacieux et équilibré. Les nouveaux logements étaient privilégiés au sein de trois secteurs identifiés : Centre-Ville, Gares et Croix-Ronde, et la sauvegarde des zones pavillonnaires était garantie, pour maintenir la qualité de vie des Spinoliens.

Aujourd'hui, madame Dorland veut revoir ce schéma. Il est vrai que l'arrêt promis du quartier de la Croix-Ronde (cette promesse de campagne est-elle d'ailleurs toujours d'actualité ?) a pour effet de rabattre sur la ville entière les logements qui y étaient initialement prévus. Il s'agit bien de construire la ville sur la ville ce que nous refusons et que nous avons dénoncé lors de la campagne.

Nous proposons quelques principes intangibles qui doivent à notre sens accompagner l'aménagement de la ville :

- Une concertation préalable avec les riverains doit être réalisée avant chaque permis de construire. Les spinoliens ne peuvent découvrir les travaux au dernier moment quand tout est décidé. Le permis de construire rue de Grand Vaux, signé par madame Dorland, fait beaucoup de remous chez les habitants concernés, inquiets devant l'ampleur du projet

immobilier. Ils ont aujourd'hui le sentiment de ne pas avoir été écoutés. De même, deux permis de construire pour d'importantes opérations immobilières dans la grande rue ont été signés par le maire. Axe déjà saturé, les conséquences en matière de circulation vont être très importantes, et il aurait été opportun d'engager une concertation préalable pour régler ces questions ;

- L'identité de la ville doit être respectée : chaque quartier a son histoire. Il convient de ne pas bétonner à outrance comme cela est d'ores et déjà engagé. Une famille spinolienne qui a acquis un pavillon ne peut se voir infliger un immeuble collectif d'envergure dans son voisinage immédiat ;
- Une offre de services supplémentaires doit accompagner les nouveaux logements : il ne suffit pas d'accorder des permis de construire à tout-va, mais il faut aussi penser aux offres de services ou à l'aménagement des voiries. L'éco-quartier de la Croix Ronde avait anticipé ces questions, l'aménageur avait en charge, entre autres, les travaux de voiries prévues et suffisamment dimensionnées. Or, les projets immobiliers initiés par madame Dorland n'apportent aucune réponse à ces questions et c'est regrettable.

Le groupe Épinay Demain : Sébastien Blottière, Corinne Bairras, Pascal Legouge, Mélanie Dorlencourt, Adrien Futol et Maurice Legouge.



Afin de permettre l'expression de la liste "Épinay Demain" et conformément à l'article L.2121-27-1 du CGCT, celle-ci dispose d'un espace sur cette page conformément au règlement intérieur voté par le Conseil municipal le 3 novembre 2020. Pour cet usage, environ une demi-page est réservée aux conseillers municipaux d'opposition. L'article ne devra pas dépasser 3 000 signes en corps 9 espaces compris. Ce nombre de signes comprend le titre de l'article, le corps de l'article et les signatures des auteurs. Ces textes n'engagent que leurs auteurs en termes de contenu et de calibrage.

COMMENT RÉUSSIR NOS BALADES EN FORÊT ?



Cueillir, observer, se détendre, pratiquer une activité de loisir font partie des plaisirs simples en forêt. Réussir sa sortie forestière s'accompagne de quelques mesures de précautions à connaître. Pour satisfaire les besoins du public, l'ONF engage plusieurs actions allant de la sécurisation des allées à l'entretien des aires d'accueil, des routes et sentiers balisés, en passant par le maintien de la propreté et à l'amélioration de l'accueil touristique mais invite aussi à la responsabilité de chacun.

Voici quelques bons conseils à retenir pour réussir sa balade forestière :

- Ne pas se cantonner aux emplacements proches des parkings et des entrées forestières. Un conseil : les cartes touristiques disponibles sur les parkings orientent, guident et facilitent les déplacements en forêt.
- Partageons la quiétude forestière. Nous sommes dans un milieu naturel, pensons à baisser la musique trop forte et le haut-parleur de notre téléphone portable.
- Évitions le stress inutile face à la présence d'un chien non tenu

en laisse.

- Apprenons à nous respecter. Chacun à sa vitesse et sa pratique, lorsque nous dépassons un autre groupe d'utilisateurs, restons prudents. Adoptons une vitesse raisonnable pour ne pas effrayer les autres et garantir leur sécurité. Piétons, sachons libérer l'espace au bon moment pour faciliter la circulation.
- N'allumons pas de feu en forêt. Les barbecues, feux de camps ainsi que les réchauds à gaz sont interdits toute l'année.



HOMMAGE À ROGER MARTINEZ

La municipalité a le regret de vous annoncer le décès de Roger Martinez, Spinolien qui a marqué l'histoire de la commune et au passé remarquable.

Né en 1927 dans un petit village de l'Aisne, il s'engage à 16 ans dans l'armée en mentant sur son âge pour rejoindre les combats en 1943. À la fin de la guerre, il s'engage à nouveau comme volontaire dans l'armée pour combattre en Indochine. Son courage lors de ses périodes militaires lui vaudront d'ailleurs plusieurs récompenses. À son retour en France il est atteint par le mal de Pott, qui touche la colonne vertébrale, une affection qui le conduira au sanatorium de Berck où il sera opéré et passera près de 2 ans couché sur une planche. Il part ensuite en Algérie comme chauffeur de camion. C'est au cours d'un de ses retours en France, qu'il rencontrera Claudine, son épouse. Après une dizaine d'années passées à Paris, Roger s'installe à Épi-

nay-sur-Orge en 1969 et travaille jusqu'à sa retraite au sein de la Snecma. Très attaché à sa commune et à son passé d'ancien combattant il devient, en 1997, secrétaire adjoint de l'association ACPG-CATM (Association des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc). En 2000, il devient membre du bureau puis Porte-drapeau et participe pendant plusieurs années aux commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre qui ont lieu dans la commune. Le 29 mars 2009, Guy Malherbe, Député-Maire d'Épinay, le décore de la Médaille Militaire et quelques années plus tard, en mai 2015, lui remet les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur. Roger Martinez s'est éteint le 19 février 2021 au lendemain de ses 94 ans et reçoit les honneurs militaires au cours de la cérémonie religieuse, à laquelle ont assisté de nombreux représentants des associations militaires et de la commune.

NAISSANCES

26/02/2021	MAGUET Loris
02/03/2021	HABERKORN Hugo
06/03/2021	DENOT Clément
07/03/2021	SIMON LE GOFF Arthur
07/03/2021	TATAÏ Anis
09/03/2021	BABALAO Maxim
14/03/2021	RIPOCHE WARY Azaline
22/03/2021	MOLINARI Salina
27/03/2021	ETCHEBERRY AGUADO Robin
31/03/2021	FONTAINE Natan
02/04/2021	KETFI CHERIF Amir
03/04/2021	PASQUIER Léa
06/04/2021	SAFI Yanis
29/04/2021	MEKONGO Hervé

MARIAGES

03/04/2021	PEREIRA Cédric & PANIEL Audrey
------------	--------------------------------

DÉCÈS

05/03/2021	PAVÉE Simonne
08/03/2021	COUSIN Patrice
07/03/2021	LEFÈVRE Marie
14/03/2021	GIRARD Henriette
15/03/2021	GÉRARD Geneviève
18/03/2021	VASSEUR Yves
23/03/2021	PERLANGELI Francesco
25/03/2021	RUIZ Priscilla
01/04/2021	DA SILVA LUIS Lucinda
04/04/2021	VACHER Yvonne
06/04/2021	AMADIEU Jeanne
08/04/2021	HAROUNI Ahmed
08/04/2021	NININE Jean-Claude
08/04/2021	MAHIEUX Ginette
13/04/2021	GILBERT Claude
14/04/2021	BROUSSE Raymond
16/04/2021	DAVEZAC Claude
16/04/2021	DUPONT Olga
17/04/2021	HEMBISE Pierre
19/04/2021	NASZALYI Laurent
19/04/2021	PÉRON Annie
22/04/2021	ROZENFELD Rachel
28/04/2021	ROBERT Marcel

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

8 rue de l'Église
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 10 25 60
Ouverture au public
des services :

le lundi, mardi, jeudi et vendredi de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Le mercredi et samedi de 8h30
à 12h.

CONTACTER VOTRE DÉPUTÉE

Marie-Pierre Rixain
marie-pierre.rixain@assemblee-
nationale.fr
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75007 Paris

Permanence parlementaire :
mprixain.perm@orange.fr
134 rue du Président François
Mitterrand
91160 Longjumeau
Pour prendre rendez-vous :
01 69 81 70 35

POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

Sur rendez-vous
au **01 69 10 25 61**.

M^{me} Muriel Dorland
Maire d'Épinay-sur-Orge

M. Olivier Marchau
1^{er} adjoint au Maire - Urbanisme -
Mobilité - Vie économique

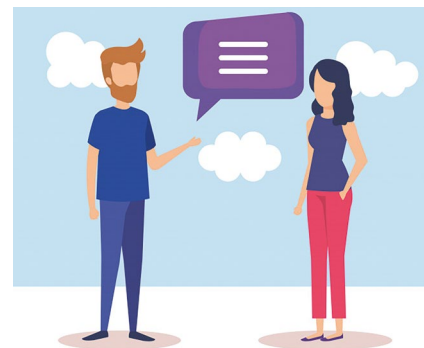
M^{me} Laurence Castaings
2^{ème} adjointe au Maire - Finances -
Budget - Affaires générales

M. Vincent Gallet
3^{ème} adjoint au Maire - Relation CA
Paris Saclay - Communication -
Numérique

M^{me} Annick Richard
4^{ème} adjointe au Maire - Domaine
public - Voiries - Espaces verts

M. Brice Walter
5^{ème} adjoint au Maire - Patrimoine
bâti - Politiques sportives

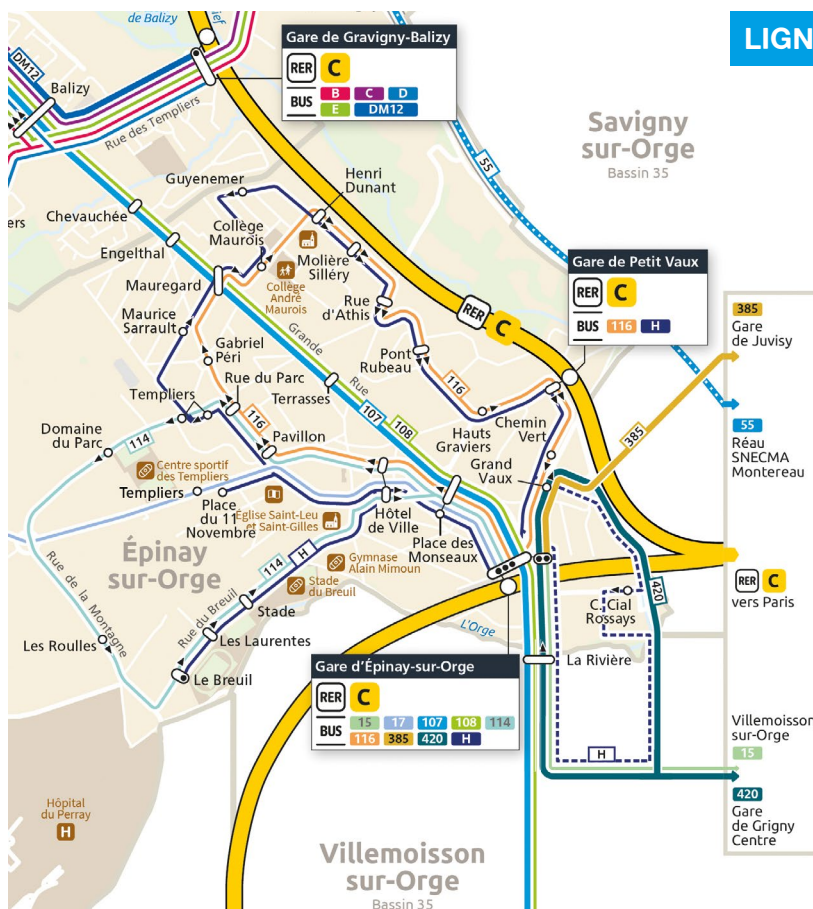
M^{me} Christiane Martin
6^{ème} adjointe au Maire - Actions
sociales - Solidarité - Santé



M. Franck Barrière
7^{ème} adjoint au Maire - Vie scolaire -
Périscolaire - Enfance - Jeunesse

M^{me} Sylvie Panzani
8^{ème} adjointe au Maire -
Développement durable -
Projets d'aménagements

M. Nathan Fabbro
9^{ème} adjoint au Maire -
Vie citoyenne - Évènementiel -
Culture



LIGNES DE BUS URBAINS ET INTERURBAINS

- **Ligne n° 385**
Épinay-sur-Orge
RER / Juvisy-
sur-Orge RER
- **Ligne n° 420**
Épinay-sur-Orge
RER / Grigny
- **Ligne 17** Épinay-
sur-Orge RER
– Orsay Gare du
Guichet
- **Ligne n° 107 –**
Ste-Geneviève-
des-Bois ZI de la
Croix Blanche –
Massy Palaiseau
gare RER
- **Ligne n° 108 –**
Ste-Geneviève-
des-Bois ZI de
la Croix Blanche
– Paris Porte
d'Orléans
- **Ligne n° 114 –**
Épinay-sur-Orge

Gare RER C -
Domaine du Parc
- Gare RER C

- **Ligne n° 116 –**
Épinay-sur-Orge
Gare RER C
- Mauregard -
Gare RER C

- **Ligne H :**
circulaire sur
Épinay-sur-Orge
via Le Breuil

Retrouvez tous
les horaires
sur le site de
la ville www.ville-epinay-sur-orge.fr rubrique
Cadre de vie,
urbanisme puis
Transports et
déplacements.

MÉDIATHÈQUE

65 Grande Rue
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 09 82 32
mediatheque@ville-epinay-sur-orge.fr
www.bibliotheque-epinaysurorge.fr
Horaires d'ouverture : le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, le jeudi de 16h à 18h, le vendredi de 10h à 12h30 et de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Horaires d'été, du 1^{er} juillet au 31 août : ouvert les mercredis et samedis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
La médiathèque propose de nombreuses animations gratuites et ouvertes à tous.

EN CAS D'URGENCE

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
URGENCES (numéro unique européen) : 112

LE SOIR, LES JOURS FÉRIÉS ET LE DIMANCHE

SOS MÉDECINS : 08 26 88 91 91
PHARMACIES DE GARDE :
Appeler le commissariat de Longjumeau au 01 69 79 23 70.
Pour les dimanches, les coordonnées de la pharmacie de garde sont indiquées sur les portes de toutes les pharmacies d'Épinay-sur-Orge.

CDAU 91 : 15, 18 ou 112
Le Centre Départemental d'Appels d'Urgence de l'Essonne est une plateforme commune au SAMU et aux sapeurs-pompiers.
En composant l'un de ces 3 numéros d'urgence, un opérateur vous dirige vers le service d'urgence le plus approprié à votre situation.

Ambulances associés :
Tél. 01 69 34 76 76

Retrouvez tous les numéros utiles dans votre Guide Pratique sur le site internet de la ville.

COLLECTE À DOMICILE

Ordures ménagères	Mercredi - Samedi
Végétaux	Collectés en sac papier les lundis du 15 mars au 13 décembre 2021
Verres	Jeudi des semaines paires
Emballages - Papiers	Vendredi
Encombrants	2 ^e mardi du mois sur l'ensemble de la commune. Attention ! Ne doivent pas être déposés sur le trottoir mais en déchèterie : les équipements électriques et électroniques, huiles, gravats, plâtre, peintures, bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, vieux sanitaires, déchets dangereux.

Rappel : les sacs et bacs contenant les déchets et les encombrants doivent être déposés sur le trottoir, au plus tôt à 18h, la veille du jour de la collecte.

DÉCHÈTERIE SIREDOM

Rue de la Croix Ronde - Épinay-sur-Orge
Ouvverte les **mercredis de 10h à 12h et de 13h à 18h** et les **samedis de 9h à 12h et de 13h à 18h** à tous les Spinoliens, sur présentation d'un badge. Pour obtenir ce badge, s'adresser en mairie, au guichet unique, en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Les dépôts sont limités à 1m³.
Un problème pour déposer vos déchets en éco-centres ou sur l'une des plateformes d'apport volontaire ? Signalez-le au 01 69 74 23 50 ou à ecocitoyen@siredom.com

ÊTRE CITOYEN, ÇA COMMENCE COMME ÇA...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants peuvent être effectués : les jours ouvrables de 9h30 à 12h et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Le brûlage à l'air libre de tous les déchets est quant à lui interdit.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

La Chambre des Notaires de l'Essonne propose des consultations gratuites.
Au regard du contexte actuel, les consultations sont réalisées par téléphone, uniquement sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la Chambre au 01 60 78 01 27.

Chambre des Notaires de l'Essonne - 14 rue des Douze Apôtres - 91000 Évry.

.....
Permanences gratuites des huissiers de justice les jeudis 3, 10, 17 et 24 juin et 2, 9, 16, 23 et 30 septembre 2021 de 9h30 à 11h30. Sur rendez-vous au 01 69 36 36 37. Ces dates pouvant être modifiées, nous vous conseillons d'appeler afin de vérifier.
Permanences à Évry, Villemoisson-sur-Orge ou Étampes.

.....
La Maison de la Justice et du Droit propose des permanences juridiques gratuites et confidentielles autour des thèmes de la vie quotidienne. Pour tout renseignement et pour les prises de rendez-vous : Tél. 01 69 46 81 50 - mail : mjd@coeuressonne.fr.

.....
Les objets trouvés sont déposés à la police municipale, que vous pouvez joindre au 01 69 09 03 71 ou par mail à police.municipale@ville-epinay-sur-orge.fr



AUDIT EXPERTISE COMPTABLE

Analyser, Écouter, Conseiller



Martine GUERIN,
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Executive Master Évaluation, Financement
et Transmission d'entreprise - Université
Paris-Dauphine PSL



Audrey ALARD MARTINEZ,
Diplômée d'expertise comptable
Certifiée par la CCEF, « Spécialisation
en évaluation d'entreprises »
Responsable du pôle social

Vous pouvez compter sur une expérience de plus de 40 ans du cabinet.

Dans le cadre de nos missions d'expertise comptable et d'audit, le cabinet AEC met à votre disposition l'ensemble de ses compétences :

comptables, juridiques, fiscales, sociales, de gestion, d'organisation, de formation...

Au delà de ces missions nous avons également développé une expertise dans les secteurs et domaines suivants :

FINANCEMENT & TRANSMISSION

ÉVALUATION

SCOP

SECTEUR ASSOCIATIF

COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE

SECTEUR MEDICO-SOCIAL

RETOURNEMENT D'ENTREPRISE

HOLDING

CRÉATION D'ENTREPRISES

GROUPES DE SOCIÉTÉS

RESSOURCES HUMAINES

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre site internet en scannant notre QR Code.



01.69.10.20.20
1D, Rue de Charaintru
91360, Épinay-Sur-Orge



RENDEZ-VOUS



Épinay
sur Orge

N° 12
juin à sept. 2021

SUPPLÉMENT DÉTACHABLE DE L'ÉCHO MUNICIPAL D'ÉPINAY-SUR-ORGE



« SOIRÉE DES HALLES »

Lundi 21 juin 2021

au marché couvert (voir page 3)

SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE SANITAIRE

EN JUIN

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

Des animations
pour tous les goûts
et tous les âges.

Les animations
sont suspendues
pour le moment.

Les évènements
seront annoncés
sur le site internet
de la médiathèque
dès que possible !

[http://www.
bibliotheque-
epinaysurorge.fr/](http://www.bibliotheque-epinaysurorge.fr/)



ATELIER RECYCLO

Mercredi 2 juin

de 14h à 18h sur l'Esplanade face à la mairie
Un camion atelier « Recyclo Île-de-France » proposera plusieurs prestations et nouveaux services en rapport avec le vélo :

- Réparations par un professionnel à des coûts réduits.
- Achats, échanges ou ventes de vélos d'occasion révisés et prêts à rouler.
- Possibilité de réparer avec des pièces neuves ou d'occasions.



COPROPRIÉTAIRES : RÉNOVEZ VOTRE LOGEMENT

Judi 3 juin

à 18h en ligne

Vous pouvez vous faire accompagner gratuitement par l'ALEC Ouest Essonne pour : trouver un professionnel, écrire un cahier des charges, choisir les matériaux, prioriser les travaux ... Sur inscription à cie@alecoe.fr (le lien Zoom vous sera envoyé une semaine avant l'évènement) ou au 01 60 19 10 95.

DON DE SANG

Mardi 8 juin

de 15h30 à 20h salle de la Gilquinière, parc de la mairie

En 1 heure, vous pouvez sauver 3 vies !

Collecte sur rendez-vous :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>



LUMIÈRE ET VISION

Mercredi 16 juin

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h sur le parking du centre commercial du Mauregard

L'opération Lumière et Vision animée par la Prévention Routière vous propose un contrôle gratuit de l'ensemble des équipements d'éclairage et des pneumatiques, liquide de frein et d'une façon générale des éléments de sécurité des automobiles.



81^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Vendredi 18 juin

à 18h rassemblement
devant la stèle du Général
De Gaulle

La municipalité et le
Comité du Souvenir du
Général de Gaulle, les
Anciens Combattants
d'Épinay-sur-Orge et de
Villemoisson-sur-Orge, vous
invitent à la cérémonie de
commémoration de l'Appel
du 18 juin 1940.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Dimanche 20 juin

Dimanche 27 juin

horaires d'ouverture des
bureaux de vote : de 8h à
20h

Les dimanches 20 juin
et 27 juin, vous élirez les
conseillers départementaux
et régionaux du département
pour un mandat de 7 ans
exceptionnellement.
Pour voter, pensez à vous
munir de votre pièce
d'identité. En cas d'absence
les jours de scrutin vous
pouvez faire établir une
procuration.

Attention ! La personne que
vous mandaterez doit figurer
sur la liste électorale de la
commune d'Épinay-sur-Orge,
pas forcément dans le même
bureau de vote.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Dimanche 20 juin

à 16h30 en l'église Saint-
Leu-Saint-Gilles

l'Association des Amis de
l'Orgue organise un concert
avec l'école Jehan Alain et
le conservatoire de musique
d'Épinay-sur-Orge.

Professeur d'orgue : Gabriel
Bestion de Camboulas.
Libre participation pour
financer les travaux sur
l'orgue.

SOIRÉE DES HALLES SPÉCIALE FÊTE DE LA MUSIQUE

Lundi 21 juin

de 18h30 à 22h30 au
marché couvert

La municipalité propose
aux Spinoliens un rendez-
vous culturel et convivial
en cœur de ville au format
d'afterwork. Des concerts
de groupes amateurs venant
d'univers musicaux variés se
succéderont sur scène.

Entrée gratuite.

L'accès en voiture à la rue
Guy Mocquet sera fermé de
18h à 22h30.



PERMANENCE URBANISME

Samedi 26 juin

de 9h à 11h en mairie

Permanence avec l'élu chargé
de l'urbanisme sur des
questions liées à vos projets
de construction ou à l'amé-
nagement de la ville.

Sur rendez-vous par tél. au
01 69 10 25 70.



ATELIER RECYCLO

Samedi 26 juin

de 14h à 18h sur l'Espla-
nade face à la mairie

Un camion atelier « Recyclo
Île-de-France » proposera
plusieurs prestations et ser-
vices en rapport avec le vélo.
(Voir au 2 juin).



EN JUILLET

ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE

Samedi 3 juillet

de 8h15 à 12h30

Dans le cadre du dispositif proposé par le Département Essonne Verte, Essonne Propre, la municipalité organise une balade naturaliste à la découverte de la faune et de la flore de la ville. Le parcours sera commenté par des experts naturalistes de l'association RENARD dans les espaces verts et boisés d'Épinay-sur-Orge. Inscriptions en ligne sur le site de la ville.



CINÉMA EN PLEIN AIR

Samedi 3 juillet

Rdv à 22h projection à 22h20 dans le parc de la mairie. La municipalité vous propose une séance de cinéma en plein air. Le film sélectionné est « Astérix et Obélix mission Cléopâtre ».

Les avocats du barreau de l'Essonne assurent dans les mairies, des consultations gratuites pour les usagers, ainsi que dans les Maisons de Justice et du Droit, qui ont été créées à l'initiative du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) de l'Essonne. La prochaine consultation à Épinay-sur-Orge est le 5 juillet 2021 en mairie. Prendre rendez-vous par téléphone auprès du guichet unique, Tél. 01 69 10 25 60.



ATELIER RECYCLO

Mercredi 7 juillet

Samedi 17 juillet

de 14h à 18h sur l'Esplanade face à la mairie

Un camion atelier « Recyclo Île-de-France » proposera plusieurs prestations et services en rapport avec le vélo. (Voir au 2 juin).



EN AOÛT

DON DE SANG

Mardi 3 août

de 15h30 à 20h salle de la Gilquinière, parc de la mairie

En 1 heure, vous pouvez sauver 3 vies !

Collecte sur rendez-vous :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>



ATELIER RECYCLO

Mercredi 11 août

Samedi 28 août

de 14h à 18h sur l'Esplanade face à la mairie

Un camion atelier « Recyclo Île-de-France » proposera plusieurs prestations et services en rapport avec le vélo. (Voir au 2 juin).

77^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION // D'ÉPINAY-SUR-ORGE

Mardi 24 août

à 10h45 rassemblement
devant la mairie

La municipalité vous invite à
la célébration de la libération
d'Épinay-sur-Orge, le 24 août
1944.



EN SEPTEMBRE

LA RENTRÉE DES CLASSES

Jeudi 2 septembre

Pour tous les enfants scola-
risés dans les écoles mater-
nelles et élémentaires.

Horaires de rentrée de l'éta-
blissement dans lequel votre
enfant sera scolarisé :
Maternelle P. Valéry,
Maternelle A. Camus,
Maternelle des Templiers,
8h30 pour les moyennes et
grandes sections,
9h30 pour les enfants nés en
2018.

Élémentaire A. Camus et
Élémentaire P. Valéry : 8h30.

Pour faire calculer votre
quotient familial, voir encadré
page 7.

FÊTE PATRONALE

Samedi 4 septembre

Dimanche 5 septembre

Lundi 6 septembre

sur l'Esplanade face à la
mairie

Le samedi de 14h à minuit,
ouverture de la fête foraine.
Le dimanche la fête conti-
nue de 14h à 20h et le lundi
encore quelques manèges de
15h30 à 18h30.



Permanence des avocats
du barreau
de l'Essonne
le 6 septembre 2021
en mairie.

Prendre rendez-vous par
téléphone auprès
du guichet unique,
Tél. 01 69 10 25 60.



ATELIER RECYCLO

Mercredi 8 septembre

Samedi 18 septembre

de 14h à 18h sur l'Espla-
nade face à la mairie

Un camion atelier « Recyclo
Île-de-France » proposera
plusieurs prestations et ser-
vices en rapport avec le vélo.
(Voir au 2 juin).



FÊTE DE LA RENTRÉE

Samedi 11 septembre

sur l'Esplanade face à la mairie

Feu d'artifices, spectacle pyrotechnique.

Plus d'informations dans quelques semaines.



PERMANENCE URBANISME

Samedi 18 septembre

de 9h à 11h en mairie

Permanence avec l' élu chargé de l'urbanisme sur des questions liées à vos projets de construction ou à l'aménagement de la ville.

Sur rendez-vous par tél. au 01 69 10 25 70.



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Dimanche 19 septembre

dans le parc du château de Sillery

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, c'est dans le parc du château de Sillery que se déroulera cette manifestation.

Plus de détail, bientôt sur le site de la ville.



BÉBÉ PUCES

Dimanche 26 septembre

de 10h à 17h dans la salle du Millénaire au stade des Templiers

Brocante réservée à l'enfance de 0 à 12 ans.

À l'heure ou nous bouclons ce « Rendez-vous », les formalités d'inscriptions ne sont pas connues.

Toutes les informations vous seront communiquées dès que possible.



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

**À faire calculer jusqu'au 18 septembre 2021
sur rendez-vous uniquement
au 01 69 10 25 64 ou 01 69 10 25 68**

- Livret de famille
- Avis de situation déclarative à l'impôts 2021 sur les revenus 2020 (à imprimer à partir de votre compte fiscal sur internet), ou avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020
- 3 derniers bulletins de salaire de chaque époux, (**uniquement dans le cas d'une diminution de salaire entre 2020 et 2021**)
- Dernier décompte de paiement CAF
- 3 derniers talons de paiement : pensions, retraites, Pôle emploi, prestations sécurité sociale
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé
- R.I.B pour prélèvement automatique, en cas de 1^{ère} demande, ou de modification

Enfants en danger ? Parents en difficulté ?

Le mieux, c'est d'en parler !



ALLÔ ENFANCE EN DANGER

Besoin d'aide ? Vous pouvez aussi nous écrire sur allo119.gouv.fr



Good Eye/DI 01.45.46.06.06



www.allo119.gouv.fr

